

Rapport de durabilité

Extrait du [rapport de gestion 2023](#)

Principes généraux d'information

Ce Rapport de durabilité fait partie intégrante du Rapport de gestion 2023 et a été préparé en référence aux normes GRI 2021. Les standards sectoriels GRI applicables au Groupe Romande Energie, à savoir « Utilities » et « Renewable Energy » n'ont pas encore été élaborés, si bien que nous ne sommes tenus de nous conformer qu'aux standards universels (GRI 1, 2 et 3) et aux standards liés aux enjeux matériels.

Les références aux indicateurs GRI se trouvent dans l'index en page 114.

GRI 1

Périmètre, contenu et objectif du rapport

Ce quatrième Rapport de durabilité du Groupe Romande Energie, dont le siège est situé à Morges (Suisse), présente les informations quantitatives et qualitatives nécessaires à la compréhension de ses enjeux matériels de développement durable pour l'année civile 2023. Il couvre l'ensemble des activités du Groupe et des entités rattachées à Romande Energie Holding SA.

Comprendre les limites et la portée de notre rapport est essentiel pour une interprétation juste de nos performances.

GRI 2-2



Message de Christian Petit, directeur général de Romande Energie

La durabilité est au cœur de la stratégie de Romande Energie et s'inscrit dans toutes les strates de notre activité. Depuis le 1^{er} janvier 2024, cet axe essentiel et transverse est piloté par Florence Schmidt, nouvelle Responsable de la Durabilité rattachée à la Direction générale. Nous sommes heureux de compter sur ses compétences d'ingénieure, amenant une expérience de terrain reconnue de plus de quinze années chez Romande Energie et qui incarne nos valeurs. Elle a pour mission de poursuivre le déploiement de notre politique de durabilité et de rendre compte de nos performances dans ce domaine. Elle s'appuie sur deux personnes-clés dans la mise en œuvre concrète de nos objectifs : une spécialiste en finance durable, Stéphanie Mielnik, et un acheteur spécialisé dans la durabilité, Sébastien Creissen au sein de l'Unité de Support Finance & Services.

Soutenue à la fois par le Conseil d'administration mais également par l'ensemble des parties prenantes, notre démarche de durabilité est un réel vecteur de pérennité pour le Groupe. Elle est le socle qui nous permet de vivre notre Raison d'Être d'entreprise, «RElier nos énergies pour accompagner notre région vers un avenir durable», et de relever les défis environnementaux, sociétaux et économiques. A cet égard, nous proposerons à nos actionnaires de valider à l'occasion de l'Assemblée générale 2024 l'inscription de la durabilité dans les statuts de Romande Energie pour gagner encore plus en cohérence et affirmer notre mission sur le long terme.

Je tiens à remercier tous les collaborateurs qui ont participé à l'élaboration de ce quatrième rapport de durabilité, qui porte nos valeurs et notre Raison d'Être.

GRI 2-22



Message de Florence Schmidt, responsable durabilité de Romande Energie

C'est avec enthousiasme et détermination que je m'engage dans mes fonctions avec comme objectif d'inscrire la durabilité sur une trajectoire de long terme et au sein des métiers du Groupe.

Ingénieure spécialiste des énergies renouvelables, j'ai passé plus de 15 années au sein du Groupe. J'y ai mené différents projets, dont celui emblématique du parc des «Eoliennes de Sainte-Croix», premier parc éolien en territoire vaudois. Cette expérience m'a procuré une compréhension approfondie des défis et des opportunités inhérents à la durabilité dans le secteur de la construction et de l'énergie. Mon parcours en entreprise, en tant que responsable de projets, m'a permis d'appréhender les enjeux liés à la durabilité mais également aux valeurs humaines, environnementales et technologiques que revêt la transition énergétique.

La transparence et la responsabilité sont les piliers de notre approche durable. Ainsi, nous avons mandaté le premier audit en assurance limitée du Rapport de durabilité, portant sur une sélection d'indicateurs clés. Cette initiative vise à assurer la fiabilité et la qualité des informations que nous partageons avec nos parties prenantes.

Je vous invite à explorer ce rapport pour découvrir notre ambition, nos réalisations et les défis que nous envisageons de relever ensemble. La durabilité est une mission collective, et l'implication de toutes nos parties prenantes est essentielle afin de réaliser notre objectif : faire de la Suisse romande la première région décarbonée de Suisse.

Remerciements à Audrey Cauchet, Responsable Durabilité 2022-2023

Nous tenions à remercier Audrey Cauchet qui a initié et mené notre politique de durabilité pendant trois années, avec enthousiasme et compétence. L'ensemble du Groupe et ses parties prenantes la remercient et lui souhaitent plein succès pour ses projets futurs.

Sommaire

Messages de Christian Petit, CEO et de Florence Schmidt, Responsable Durabilité	60
Tableau de synthèse des indicateurs spécifiques et de leur évolution depuis 2020	62
Présentation et Gouvernance de Romande Energie	63
Notre engagement pour la durabilité	67
Pilier économique	74
Pilier environnemental	79
Pilier sociétal	93
Innovations	105
Perspectives et conclusion	106
Nos Certifications	108
Rapports d'audit	111
Index GRI	114

Tableau de synthèse des indicateurs spécifiques et leur évolution depuis 2020

Les valeurs inscrites dans le tableau ci-dessous sont représentatives de la stratégie du Groupe.

Nous avons mandaté en 2023 EY pour fournir une assurance indépendante sur 6 indicateurs de performance ayant une importance stratégique pour nos activités et indiqués ci-après au travers du sigle 

Cette mission d'assurance a été réalisée conformément à la norme internationale ISAE 3000. Les indicateurs financiers (EBIT et Price to book) sont audités dans le cadre de l'audit financier d'EY.

Indicateurs	Page du rapport 2023	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Valeurs 2022	Valeurs 2023 
Emissions GES gCO ₂ -e par franc de CA GRI 305-1, 305-2, 305-3, 305-4	82	155	140 (révisé)	152 (révisé)	134
NPS collaboratrices et collaborateurs	94	-	49	42	39
Accidents du travail	98	18	21	28	17
Nombre total d'employés GRI 2-7	94	1022	1175	1253	1338
NPS Clients	74	22	22	18	3
NPS Fournisseurs	78	50	46	55	48
EBIT cumulé Groupe MCHF		-	53	98	198
Price to book		0.61	0.75	0.60	0.68

Les valeurs 2023 des indicateurs ci-dessus ont été auditées par EY et sont indiquées comme telles par le sigle . La définition des ces indicateurs se trouve en page 110.

Le rapport ci-dessous décrit les actions mises en œuvre qui caractérisent chacun de ces indicateurs.

Certains indicateurs sont transverses à plusieurs piliers de la durabilité comme les NPS clients et fournisseurs qui sont décrits dans le pilier économique de ce rapport et qui sont aussi inclus dans le pilier sociétal de la stratégie de Romande Energie.

Présentation et gouvernance de Romande Energie



Notre Raison d'Être

Notre Raison d'Être, «RElier nos énergies pour accompagner notre région vers un avenir durable», est un véritable fil rouge qui guide notre culture d'entreprise notamment pour

- Orienter nos choix stratégiques
- Développer nos produits et services tout en faisant preuve d'innovation et d'intégrité
- Renforcer la confiance et la loyauté de nos clients et partenaires
- Œuvrer sur l'ensemble de nos processus afin de les optimiser
- Renforcer l'image de marque et la valeur de Romande Energie
- Être en mesure d'attirer, d'impliquer et conserver nos talents et partenaires
- Être une source permanente d'inspiration pour nous tous, à la fois individuelle et collective.

Notre Raison d'Être est essentielle, elle sert de guide dans un monde socio-économique qui se révèle par nature en perpétuel mouvement. Elle affirme notre intention de contribuer favorablement à un monde durable, et incarne notre ambition et notre fierté, celles de chaque collaboratrice et chaque collaborateur.

En 2023, le poste de «Coordinatrice Culture & Événements internes» qui permet en particulier de suivre le déploiement de la Raison d'Être de la société a été créé dans l'Unité des Richesses Humaines et confié à Florence Guignard.

Energéticien multi-services et premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie propose à ses clients une large gamme de solutions durables qui contribuent à réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂-e. Parmi celles-ci, un accompagnement sur mesure pour produire sa propre énergie et des produits et services visant à améliorer l'efficacité énergétique tout en encourageant la sobriété.

Dans un monde en perpétuelle évolution, il est primordial d'être guidés dans nos activités par une vision commune qui résonne au travers d'une raison d'être pour l'entreprise. Initiée en 2022 et aboutie en 2023, une démarche itérative et collective a été menée au sein de l'entreprise pour définir notre raison d'être et nos valeurs.

Romande Energie ambitionne de faire de la Suisse romande la première région décarbonée du pays. L'entreprise investit de manière constante et significative pour augmenter son parc de production d'énergie locale et renouvelable. Avec ses centrales solaires, hydrauliques et de biomasse, ses nombreux réseaux de chauffage à distance ainsi que ses projets géothermiques et éoliens, elle tient cet engagement et distribue toujours plus d'énergie renouvelable à ses clients.

Romande Energie se positionne en véritable partenaire d'une société respectueuse de l'environnement, des individus et d'une économie pérenne. **Accompagner les Romands vers un avenir durable** est au cœur même de sa raison d'être.



Romande Energie ambitionne de faire de la Suisse romande la première région décarbonée du pays.

Nos valeurs

Les valeurs ci-dessous définissent notre ADN et sont les fondements de notre identité :



Audace

Nous avons le courage d'aller au-delà des habitudes. Nous apprenons de nos expériences et restons à l'écoute pour concrétiser des idées innovantes.



Collaboration

Nous atteignons nos objectifs communs en travaillant ensemble dans le respect, l'écoute et l'échange.



Authenticité

Nous privilégions des relations franches et sincères pour instaurer un climat de confiance dans la durée. Ainsi, chacun peut être soi-même.



Simplicité

Nous oeuvrons au quotidien pour être efficaces et accessibles.



Fiabilité

Nous tenons nos engagements grâce à des compétences et un professionnalisme digne de confiance.

Certaines de ces valeurs sont déjà bien ancrées dans les gènes de l'entreprise, d'autres sont aujourd'hui plus aspirationnelles et nous tirent vers l'avant. Elles ont toutes vocation à se retrouver transversalement dans nos façons de travailler, de penser et d'agir et influencent fortement nos manières de collaborer et de vivre ensemble, à la fois au sein du Groupe, mais aussi avec l'ensemble de nos parties prenantes et partenaires.

Au-delà des mots, ces valeurs incarnent les engagements qui guident nos comportements et interactions. Elles expriment notre engagement profond et sincère porté par une conviction commune : l'intérêt collectif passe toujours avant l'intérêt particulier.

Pour soutenir le déploiement de notre Raison d'Être et de nos valeurs au sein du Groupe, 25 collaboratrices et collaborateurs «Éclaireurs» ont été formés en facilitation pour amorcer une démarche d'intelligence collective sous forme d'ateliers auprès de nos différentes Unités pour pouvoir passer de la «Raison d'Être» à la «Raison d'Agir». Dans leur mission, ils contribuent également à soutenir l'ancrage

de notre Raison d'Être et de nos valeurs dans notre culture d'entreprise par le biais d'initiatives inspirantes pour les collaboratrices et collaborateurs.

En 2023, plusieurs initiatives ont été menées comme la mise en place d'ateliers sur les valeurs avec les managers, la création d'un événement interne à destination de nos collaboratrices et collaborateurs contribuant aux projets de transformation de Romande Energie ou la création d'une activité collective lors de la fête du personnel. Les Éclaireurs ont également participé à notre Assemblée générale afin de présenter notre démarche à nos actionnaires.

Ils accompagnent également toutes les Unités de Support afin de faire évoluer les processus transverses. C'est ainsi qu'ils ont contribué à l'élaboration du nouveau Code de conduite de l'entreprise et ont participé à l'évolution tant de la marque employeur que des processus de gestion de nos Richesses Humaines. Ils veillent également à la cohérence et l'harmonie de nos relations clients ou du contenu de notre nouveau site web selon nos cinq valeurs.

Mise à jour du Code de conduite en 2023

Le Code de conduite a été repensé afin d'y intégrer la Raison d'Être et les valeurs du Groupe. Il a été construit sur plusieurs mois, en collaboration avec différents contributeurs internes, la Communication, une partie des Éclaireurs ainsi que la Direction avant d'être validé par le Conseil d'administration. Son contenu est le reflet des principes et valeurs qui guident l'activité du Groupe et de ses collaboratrices et collaborateurs; il est notamment le reflet de la transformation en cours au sein de Romande Energie. Il explique également à nos différentes parties prenantes notre fonctionnement et les valeurs à respecter pour toute collaboration avec le Groupe. Ce travail a été accompli sous l'égide de notre Responsable conformité, Carine Maalouf.

GRI 2-23, GRI 2-24

Directives anti-corruption et cadeaux de fin d'année

En 2017, le Groupe adoptait une Directive en matière de lutte contre la corruption. Une adaptation de celle-ci s'est avérée nécessaire afin de prendre en compte les nombreuses questions et expériences vécues au cours des années écoulées. Aussi, une Directive actualisée a été validée par le Conseil d'administration au début de l'année 2024.

Conflits d'intérêts

Les potentielles problématiques de conflits d'intérêts sont gérées conformément à l'article 13.4 du Règlement d'organisation, comme indiqué dans le chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise de notre Rapport de gestion (page 13), ainsi que l'article 6.1 du Code de conduite.

GRI 2-15

Communication des situations critiques

Le Conseil d'administration est disponible pour répondre aux préoccupations des différentes parties prenantes et actionnaires. De plus, les collaboratrices et collaborateurs peuvent dénoncer toute situation critique soit auprès de la Responsable conformité qui reporte fonctionnellement directement au comité Finances et Audit soit au moyen de la hotline d'alerte («whistleblowing hotline») administrée par un cabinet juridique indépendant qui reporte directement au Comité Finances et Audit ou au Comité Nominations et Rémunération en fonction des signalements effectués. Le nombre et le type de situations critiques sont confidentiels et ne sont pas communiqués à l'externe.

GRI 2-16

Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus haut placé

Ces informations sont disponibles dans le chapitre 3 – Rapport sur les rémunérations de notre Rapport de gestion, page 47.

De plus, le Conseil d'administration évalue la performance de la Direction. Lors de l'Assemblée générale, les actionnaires se prononcent sur le Rapport annuel de gestion et élisent une partie des membres du Conseil d'administration.

GRI 2-18

Respect des lois et des règlements

Dans le cadre d'une procédure de marchés publics, Romande Energie a fait l'objet d'un recours d'un soumissionnaire évincé. Le Tribunal cantonal a donné raison au recourant, considérant que le contrat objet du marché devait être conclu avec lui. Romande Energie s'est conformée à l'appréciation du Tribunal cantonal précitée.

Rien n'a été payé par Romande Energie pour des cas de non-conformité aux lois et réglementations durant la période de référence.

S'agissant du processus de détermination des cas significatifs de non-conformité, outre l'existence d'une personne de contact en interne («Responsable conformité») et en externe («whistleblowing hotline») à qui des non-conformités peuvent être dénoncées, différents processus internes existent, certains généraux et d'autres plus spécifiques liés notamment à des thématiques environnementales. Enfin les différents audits menés permettent d'améliorer en continu ces processus et les compléter lorsque jugés nécessaires.

La structure du Groupe et l'actionariat juridique sont disponibles dans le chapitre «Gouvernement d'entreprise» de notre Rapport de gestion.

GRI 2-27, GRI 2-25



Engagements politiques et intégration des engagements politiques

Dans le Code de conduite de Romande Energie, il est rappelé que le Groupe ne soutient aucun parti ni aucune candidature politique. Toute éventuelle prise de position publique relative à des textes législatifs doit s'effectuer conformément au processus interne prévu à cet effet. Des rencontres régulières ont toutefois lieu entre le Groupe et le Conseil d'Etat vaudois. Romande Energie collabore en outre avec les autorités à chaque fois que cela est nécessaire, comme au sein de groupes de travail relatifs à la pénurie d'énergie en 2022-2023. Elle ambitionne également de les accompagner sur la voie de la transition énergétique.

Mécanismes pour demander conseil et soulever des préoccupations

Les collaboratrices et collaborateurs peuvent signaler des dysfonctionnements présumés dans l'entreprise ou des comportements jugés répréhensibles aussi bien à un répondant interne qu'à un prestataire externe de contact. En effet, souhaitant aller un pas plus loin en ouvrant la possibilité aux lanceurs d'alerte de se confier à une personne indépendante externe, en plus des personnes de contact internes (notamment la Responsable conformité), Romande Energie a mandaté un avocat externe spécialisé dans ce domaine pour gérer une nouvelle hotline mise en place en février 2023. Les déclarations sont traitées de manière confidentielle. Ce mécanisme a été annoncé au moyen d'une communication interne, expliqué au cours d'un webinaire et les informations demeurent disponibles aussi bien sur une page intranet que dans le nouveau Code de conduite. Au travers de ce dernier, disponible sur le site Internet du Groupe, l'ensemble des parties prenantes du Groupe peuvent connaître le mécanisme de lancement d'alerte ainsi que les personnes de contact. En 2023, un cas a été traité par l'avocat externe spécialisé. Dans l'enquête de satisfaction des collaborateurs 2023, une question spécifique a été posée permettant de mesurer le niveau de connaissance des collaborateurs quant à l'existence de ce dispositif: 83% des collaborateurs ont déclaré avoir connaissance de la procédure de lanceur d'alerte.

GRI 2-26

Avancées sur les actions en matière de gouvernance avec le Conseil d'administration

Soucieux d'améliorer en permanence la gouvernance en son sein et tenant notamment compte des recommandations formulées par Ethos et Inrate, des mesures ont été entreprises pour procéder à certains changements en 2023 et établir un plan d'actions pour les années à venir. Ainsi, en 2023, des modifications ont été apportées aux statuts de l'entreprise; la première permettra, le cas échéant, l'organisation d'une Assemblée générale en mode «hybride». La deuxième a réduit le nombre de mandats d'administrateurs dans des sociétés cotées des membres de la direction. Le rapport de durabilité a été publié sur le site internet de SIX et le procès-verbal de l'Assemblée générale rendu accessible sur le site internet de RE.

Notre Engagement pour la Durabilité

Les trois piliers de la durabilité sont au cœur de l'activité et de la stratégie de Romande Energie

Dès 2019, Romande Energie intègre la durabilité au cœur de son organisation. Les trois piliers du développement durable soutiennent son activité et sont au centre de la stratégie 2021-2026 du Groupe.

GRI 2-22

Piliers de la stratégie de Romande Energie	Signification pour Romande Energie	Objectifs de la stratégie 2021-2026	ODD correspondants
 Pilier social	Un leadership conscient au service de l'intelligence collective des parties prenantes	Enthousiasmer nos parties prenantes	3-4-5-7-16
 Pilier environnemental	Une intention authentique et ambitieuse au service de la transition énergétique	Diminuer les émissions de gaz à effet de serre	6-13-14-15
 Pilier économique	Une offre de services à valeur ajoutée innovante plébiscitée par nos clients	Créer une valeur pérenne et diversifiée	8-9-12

La durabilité s'inscrit au cœur de notre activité

Le Groupe Romande Energie confirme l'ancrage de la durabilité dans la conduite de ses activités et s'organise afin de généraliser cette démarche.

Au cours de l'année 2023, le poste de responsable de la durabilité du Groupe rattaché au directeur général a été confirmé ainsi que celui de deux spécialistes: spécialiste en finance durable et acheteur spécialisé en durabilité au sein de l'Unité de Support Finance & Services.

GRI 2-13

Des «ambassadeurs» de la durabilité identifiés au sein des différentes Unités d'Affaires et de Support sont progressivement devenus des référents internes sur des thématiques-clés telles que la biodiversité, l'économie circulaire, la diversité et l'inclusion sociale, la finance durable, l'éthique des affaires, la santé et sécurité au travail, etc.

Par ailleurs, une Initiative de Transformation liée à la durabilité est menée dans le cadre de la stratégie 2021-2026. Un dialogue régulier est mené lors de séances organisées avec le Comité de direction et le Conseil d'administration.

GRI 2-22



Contacts

Pour toute question relative au Rapport de durabilité du Groupe Romande Energie:

Contact Médias et Edition

Caroline Monod, Conseillère en Communication et Business Partner Finance et Services
Romande Energie SA - Rue de Lausanne 53 - 1110 Morges
Tél. direct: +41 21 802 95 78
caroline.monod@romande-energie.ch

Contact Durabilité

Florence Schmidt, Responsable de la Durabilité
Romande Energie SA - Rue de Lausanne 53 - 1110 Morges
Tél. direct: +41 21 802 97 81
florence.schmidt@romande-energie.ch

GRI 2-3

Période de reporting, fréquence

Chaque année, nous nous efforçons d'intégrer des bonifications dans le Rapport de gestion. Les critères de notation pouvant être améliorés sont présentés en Comité de direction, puis au Conseil d'administration afin d'identifier de potentielles actions de remédiation.

GRI 2-3

Resoumissions d'informations

Il n'y a pas de correction à apporter dans les rapports des années précédentes.

Entrée en vigueur de l'article 964c CO (vote contraignant du Rapport de durabilité en AG)

Ce Rapport de durabilité sera soumis à un vote obligatoire dès l'AG 2024. Ces nouvelles dispositions (Code des obligations art. 964a à c) adressent les questions environnementales, notamment les objectifs en matière de CO₂, ainsi que les questions sociales, de personnel, du respect des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption.

GRI 2-4

Vérification externe

Ce rapport a été lu et approuvé par les membres du Conseil d'administration. En référence avec les standards de la GRI, le rapport a été communiqué à la GRI.

EY a fourni une assurance indépendante sur 6 indicateurs de performance ayant une importance stratégique pour nos activités et indiqués dans ce rapport au travers du sigle 

Cette mission d'assurance a été réalisée conformément à la norme internationale ISAE 3000 et sur la base des critères émis par les normes GRI et d'autres définis par Romande Energie.

GRI 2-5, GRI 2-14

Évaluation de la matérialité inchangée depuis 2022

En 2021, le Groupe Romande Energie a réalisé sa première matrice de matérialité en sollicitant et en impliquant un échantillon de ses parties prenantes-clés internes et externes. Dans un esprit constructif d'échange mutuel et de transparence, un questionnaire leur a été adressé afin d'évaluer le degré d'influence, dans leur prise de décision, des impacts économiques, sociétaux et environnementaux générés par les activités du Groupe. Le même questionnaire a été soumis à l'entier des membres du Comité de direction, du Conseil d'administration ainsi qu'à plusieurs de nos parties prenantes: collaborateurs, clients, communes, fournisseurs, monde académique, et agences de notation spécialisées/organisme de certification.

GRI 3-1, GRI 3-3

Cet exercice a été réitéré en 2022 pour y apporter les bonifications suivantes:

- Proposer une échelle d'évaluation des impacts plus granulaire (10 graduations au lieu de 4 en 2021)
- Elargir le panel des personnes sollicitées parmi les parties prenantes déjà identifiées en 2021
- Associer une nouvelle partie prenante: les actionnaires/investisseurs/bailleurs de fonds
- Analyser les résultats selon une approche similaire à celle utilisée dans le cadre de nos enquêtes Marketing (Net Promoter Score)
- Communiquer les résultats consolidés à toutes les parties prenantes sollicitées, soulignant que les réponses au questionnaire étaient anonymes (seul le type de partie prenante était connu).

Cette matrice de matérialité sera actualisée en 2025 selon les standards de la GRI qui recommandent une actualisation de la matrice de matérialité tous les 2 à 3 ans. Les réponses obtenues nous ont permis d'identifier les enjeux matériels prioritaires pour le Groupe et/ou ses parties prenantes. Dans le questionnaire émis, aucune distinction entre les impacts positifs ou négatifs n'a été présentée et la portée des impacts était considérée être sur le long terme sans l'avoir explicitement indiqué dans le questionnaire.

GRI 2-29

Matrice de matérialité consolidée 2022-2024 du Groupe Romande Energie

Très important	<ul style="list-style-type: none"> • Actions en faveur de l'environnement (par exemple, puits de carbone) 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé et sécurité au travail • Politique d'égalité salariale • Investissements dans les énergies renouvelables • Impact sur la biodiversité • Réduction de l'empreinte carbone • Conformité environnementale • Gestion des déchets et recyclage • Transparence sur le bilan de gaz à effet de serre 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion responsable des achats • Investissements dans l'innovation et la digitalisation • Dialogue avec les parties prenantes • Recrutement et rotation du personnel • Avantages sociaux • Diversité et inclusion sociale • Liberté syndicale • Impacts des activités sur les communautés locales • Evaluation des impacts sociétaux des fournisseurs et clients • Evaluation des impacts environnementaux des fournisseurs et clients 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution au développement du tissu économique local • Gestion rentable des ressources énergétiques • Protection et sécurité des données • Conformité à la réglementation sociale • Formation du personnel 		
Important	►	Importance des impacts pour Romande Energie	►	Très important

Les sujets de matérialité représentent **les impacts les plus significatifs** de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et sur les personnes, y compris sur les droits humains.

A la lecture de la matrice de matérialité, voici la liste de nos enjeux pertinents (i.e. ceux apparaissant comme «très importants» pour Romande Energie et/ou ses parties prenantes); ils sont classés par ordre de priorité. Il est indiqué à quel **pilier de la stratégie** l'enjeu appartient et à quel **objectif du développement durable** (ODD) il correspond.

Les actions entreprises par Romande Energie au regard de ces enjeux matériels restent cohérentes avec les objectifs listés dans l'Agenda 2030 du Canton de Vaud.

GRI 2-14, GRI 3-1, GRI 3-2

Les objectifs de développement durable de l'ONU



Liste des enjeux pertinents et alignement sur les objectifs de développement durable de l'ONU

En appuyant son modèle d'affaires sur les trois piliers du développement durable, Romande Energie confirme sa volonté d'être un acteur engagé de la transition énergétique et de la cohésion sociale de la Suisse romande. Afin de confirmer sa démarche et de s'inscrire durablement dans l'Agenda 2030 des Nations Unies, Romande Energie a initié en 2020 un processus d'alignement au cadre des dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD)*, dont douze sont désormais au cœur de la stratégie de l'entreprise.

Confiant dans ses capacités de progression par l'innovation et le dialogue constructif, le Groupe est prêt à relever ce défi collectivement et remercie ses collaboratrices et collaborateurs, clients, fournisseurs et investisseurs pour leur engagement à ses côtés.

La gestion de ces enjeux pertinents est décrite dans la suite du rapport.

GRI 2-14, GRI 3-1, GRI 3-2, GRI 3-3

* <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

ODD	Ordre de priorité des enjeux pertinents pour Romande Energie et ses parties prenantes	Enjeux matériels prioritaires pour Romande Energie et ses parties prenantes	Enjeux GRI & cibles des ODD pertinents pour Romande Energie
Bonne santé et bien-être	1	La santé et sécurité au travail	Enjeux GRI pertinents GRI 400 Santé et Sécurité au travail Formation du personnel Cibles pertinentes - ODD 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
Éducation de qualité	13	La formation du personnel	Contribuer à l'amélioration des compétences et des connaissances du personnel Cibles pertinentes - ODD 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
Égalité entre les sexes	2	La politique d'égalité salariale	Enjeux GRI pertinents GRI 400 Politique d'égalité salariale Cible pertinente - ODD 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
Énergie propre et d'un coût abordable	3	Les investissements dans les énergies renouvelables	Enjeux GRI pertinents Séries GRI 300 - GRI 200 Actions en faveur de l'environnement Investissement dans les énergies renouvelables Promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre Cibles pertinentes - ODD 7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
Travail décent et croissance économique	10	La gestion rentable des ressources énergétiques	Enjeux GRI pertinents Série GRI 200 Investissements dans les énergies renouvelables Cibles pertinentes - ODD 7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
Industrie, innovation et infrastructure	9	La contribution au développement du tissu économique local	Enjeux GRI pertinents Série GRI 200 Contribution au développement du tissu économique local Cibles pertinentes - ODD 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
Consommation et production responsables	7	La gestion des déchets et le recyclage	Enjeux GRI pertinents Série GRI 300 Gestion des déchets et recyclage Cibles pertinentes - ODD 12 Établir des modes de consommation et de production durables
Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	8	La transparence sur le bilan de gaz à effet de serre	Enjeux GRI pertinents Série GRI 300 Actions en faveur de l'environnement (par exemple puits de carbone) Cibles pertinentes - ODD 12 Établir des modes de consommation et de production durables
Vie aquatique	5	La réduction de l'empreinte carbone	Enjeux GRI pertinents Série GRI 300 Transparence sur le bilan de gaz à effet de serre Réduction de l'empreinte carbone Cible pertinente - ODD 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
Vie aquatique	6	La conformité environnementale	Enjeux GRI pertinents Série GRI 300 et GRI 2 Actions en faveur de l'environnement (par exemple puits de carbone) Impact sur la biodiversité Conformité environnementale Cibles pertinentes - ODD 14 Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
Vie terrestre	4	L'impact sur la biodiversité	Enjeux GRI pertinents Série GRI 300 et GRI 2 Actions en faveur de l'environnement Gestion des déchets et recyclage Impact sur la biodiversité Conformité environnementale Cibles pertinentes - ODD 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
Vie terrestre	14	Les actions en faveur de l'environnement (par exemple, puits de carbone) même sélection que plus haut	Enjeux GRI pertinents Série GRI 300 Actions en faveur de l'environnement (par exemple puits de carbone) Impact sur la biodiversité Contribuer à la conservation et à la restauration des écosystèmes terrestres Cibles pertinentes - ODD 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
Paix, justice et institutions efficaces	11	La protection et sécurité des données	Enjeux GRI pertinents Série GRI 400 Protection et sécurité des données Cibles pertinentes - ODD 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes
Paix, justice et institutions efficaces	12	La conformité à la réglementation sociale (idem précédent)	Enjeux GRI pertinents Série GRI 2 Conformité à la réglementation sociale Cibles pertinentes - ODD 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

Parties prenantes

GRI 3-3

Les parties prenantes sont intégrées aux processus et procédures internes de notre activité, référencées au sein de l'outil ARIS (Architecture of Integrated Information System). Elles font l'objet d'une analyse régulière visant à revoir leurs besoins et attentes, contribuant ainsi à une amélioration continue de la réponse de Romande Energie.

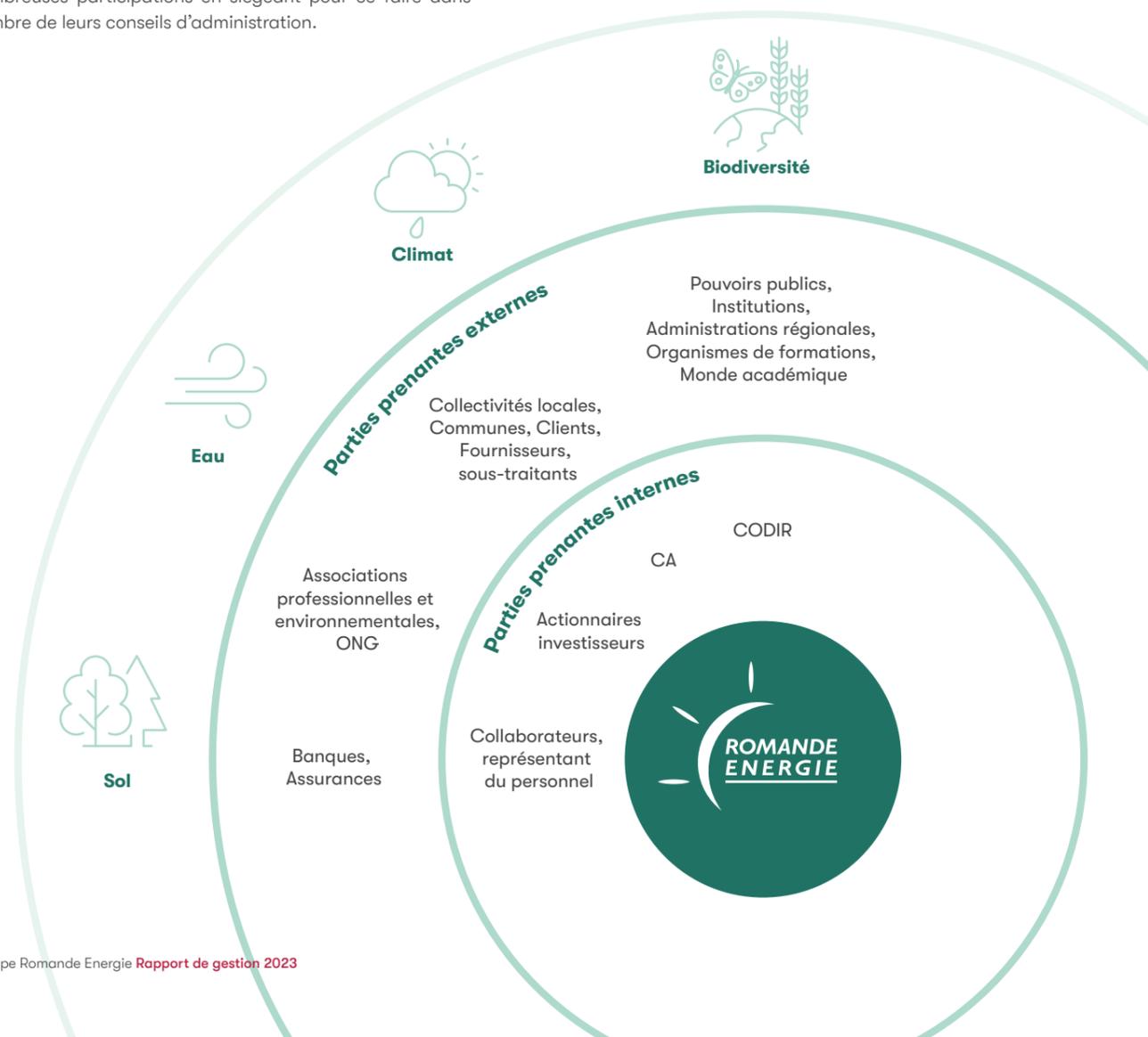
Reconnaissant le rôle essentiel du dialogue avec ses parties prenantes, le Groupe Romande Energie a établi une approche stratégique en matière de durabilité. Fondée sur des échanges constructifs, tant en interne qu'en externe, cette relation continue et basée sur la confiance constitue un atout essentiel pour Romande Energie. Elle permet une meilleure compréhension des attentes et facilite l'identification d'enjeux stratégiques futurs ainsi que d'opportunités d'innovation. Un responsable des partenariats, Philippe Durr, a pour mission de renforcer l'ancrage du Groupe en Suisse romande et le développement stratégique de nos nombreuses participations en siégeant pour ce faire dans nombre de leurs conseils d'administration.

Nous avons formulé quatre engagements envers nos parties prenantes, tant internes qu'externes :

- **Informer** : rapports, brochures, site Internet, communiqués de presse et événements, site investisseurs
- **Ecouter** : évaluations, médias, enquêtes online, entretiens, courriers, espace clients
- **Impliquer** : réunions, workshops, forums, intranet, réseaux sociaux
- **Collaborer** : partenariats, plateformes de partage d'idées.

La durabilité au cœur de la stratégie de Romande Energie

La durabilité s'inscrit dans toutes les strates de notre activité. Malgré le contexte économique et politique difficile, le Groupe Romande Energie confirme l'ancrage de la durabilité dans la conduite de ses activités et s'organise afin de généraliser cette démarche. Notre stratégie se base sur les trois piliers de la durabilité : économique, environnemental et sociétal. Ils guident chacune de nos décisions.





Pilier économique

Le pilier économique vise à assurer une prospérité équilibrée et pérenne basée sur le dialogue avec nos parties prenantes et notamment avec nos clients, mais également sur nos choix stratégiques visant à investir dans la production d'énergies renouvelables électrique et thermique. Le pilier économique tient compte d'enjeux déterminants du marché des énergies renouvelables en termes d'infrastructures et de stockage. Nous intégrons également dans ce pilier notre transformation digitale et notre responsabilité numérique d'entreprise, indissociables d'un développement responsable et harmonieux de notre activité.



L'orientation clients est au centre de nos préoccupations

Comptant parmi les cinq initiatives de transformation de la stratégie de Romande Energie, l'orientation clients est une des priorités du Groupe. Aussi, nous nous efforçons de l'ancre transversalement auprès de tous nos collaboratrices et collaborateurs.

Évolutions 2023

Les concept-clés qui avaient été posés l'an dernier comme socles de l'orientation clients Romande Energie ont évolué pour s'aligner aux valeurs de l'entreprise. La SIMPLICITE est restée un des éléments de base, un objectif vers lequel nous dirigeons tous nos projets, produits et services afin de les rendre plus compréhensibles et gagner en efficacité et accessibilité. La proximité a évolué en COLLABORATION, afin de travailler main dans la main avec nos clients, les écouter, mieux adapter nos propositions à leurs besoins et attentes, en travaillant ensemble dans le respect, l'écoute et l'échange. Enfin, la compétence est devenue FIABILITE, pour que l'expertise Romande Energie soit toujours un gage de qualité, une preuve que nous tenons nos engagements, et que nous offrons à nos clients des compétences et un professionnalisme digne de confiance.

En 2023, nous avons renforcé l'attention portée aux spécificités de nos cinq segments de clientèle, en adaptant nos offres et mesurant plus systématiquement leur satisfaction: les particuliers, les entreprises, les collectivités publiques, les acteurs de l'immobilier, et nos pairs, les gestionnaires de réseaux de distribution. Des Segments Managers et des Experience Designers œuvrent sur l'expérience client que nous souhaitons offrir, et identifient les problèmes dans les parcours actuels à des fins d'amélioration continue.

Mesure de la satisfaction clients

Nous mesurons toujours plus régulièrement la satisfaction de nos clients à différents points de contact. A ce jour, le service client jouit d'un score de recommandation (NPS) très élevé, à 52 (sur une échelle de -100 à +100). La satisfaction moyenne des clients entreprises est au-dessus de 8.5 sur 10 dans toutes les prestations (kWh, maîtrise énergétique, prestations solaires, etc.). La difficulté de travailler avec nous est également suivie de près grâce au Customer Effort Score. Cet indicateur, sur une échelle de 5, tourne aujourd'hui autour de 3, ce qui nous indique que nous devons travailler sur notre valeur SIMPLICITE.

En 2023, nous avons renforcé notre équipe UX (expérience utilisateur), afin que tous nos projets digitaux soient pensés autour du client. Les études utilisateurs ainsi que les tests pré-lancement ont été systématisés, que ce soit dans l'élaboration de notre nouvel espace client, du nouveau site web corporate à venir en 2024, ou des calculateurs en ligne. Le traitement des réclamations a également été professionnalisé grâce à la mise sur pied d'un groupe d'experts internes nommé «Concilium reclamatio», visant à déployer une méthodologie commune permettant d'offrir à nos clients une réponse cohérente et équitable à leurs récriminations.

NPS Clients

Depuis 2015, Romande Energie réalise une enquête globale et annuelle auprès de tous ses segments de clientèle. Cette dernière mesure la satisfaction globale, le taux de recommandation et l'image de Romande Energie auprès des clients appartenant à sa zone de desserte. Ces indicateurs permettent d'optimiser les programmes proposés afin d'atteindre l'objectif stratégique du Groupe qui est d'améliorer continuellement la satisfaction de ses clients en leur proposant des solutions porteuses de plus-value. Ces trois indicateurs-clés montrent une tendance baissière depuis 2022.

Cette baisse a été confirmée par les résultats de l'étude de novembre 2023 notamment pour le segment des clients particuliers. Les verbatims clients font clairement ressortir les hausses de prix comme étant la raison principale de ce désaveu. Celui-ci est lié à une incompréhension globale du fonctionnement du marché de l'électricité (séparation entre ce qui est régi par le marché monopolistique et ce qui ne l'est pas) et nous montre que nous devons continuer à travailler sur la transparence et sur nos communications.

La grave crise énergétique de 2022 liée notamment à la guerre en Ukraine a provoqué une brutale hausse des prix, unique dans les annales de notre marché. Romande Energie a dû répercuter l'explosion de ses coûts d'achat d'électricité auprès de ses clients au marché libre et dans ses tarifs liés au monopole à compter du 1.1.2023. Les clients nous ont sanctionnés brutalement à travers un NPS en chute libre depuis l'été 2022. Rétablir l'image du Groupe prendra du temps, et un plan d'action a été élaboré début 2024 en ce sens.

Les résultats des questionnaires de satisfaction sont analysés et une synthèse comprenant des recommandations est présentée aux différents Segments Managers, qui travaillent ensuite avec leurs équipes à un plan d'action. Celui-ci est ensuite présenté au Comité de direction, discuté et challengé. L'équipe Marketing & Communication collabore étroitement avec les Unités d'Affaires afin de les accompagner dans la mise en place de ces mesures.

GRI 2-25



Investissement dans les énergies renouvelables et gestion rentable des ressources énergétiques

Dans le cadre de sa stratégie, le Groupe a prévu d'investir plus d'un milliard de francs entre 2021 et 2026 afin de renforcer son positionnement en tant qu'acteur de la décarbonisation et d'accélérer la transition énergétique de la Suisse romande. En droite ligne avec la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, Romande Energie s'engage à produire plus d'énergie renouvelable et locale.

Ces investissements sont essentiellement dédiés aux domaines d'activité suivants:

- L'augmentation du volume de sa propre production d'électricité entièrement renouvelable (entre autres hydraulique, éolienne et photovoltaïque) ainsi que de la production

d'énergie thermique renouvelable (chauffage à distance à base d'énergie renouvelable ou d'eau du lac, par exemple)

- Le déploiement de nouvelles solutions pour nos clients dédiées à l'efficacité énergétique et l'économie des ressources (isolation, rénovation du bâti), ainsi que la production décentralisée d'énergies renouvelables (pompes à chaleur, production solaire)
- Le développement des réseaux et du comptage intelligent, dans le but de contribuer à l'électrification de la société et d'optimiser les flux d'énergie sur notre réseau et ceux de tiers (solution globale de microgrid).

Ce plan d'investissements s'inscrit dans une vision à long terme de la croissance des résultats de Romande Energie. Il a pour but de constituer un portefeuille d'activités diversifié et résilient aux fluctuations du marché, afin d'assurer la pérennité du Groupe et de satisfaire les attentes de rentabilité des investisseurs sur la durée.

Les investissements récurrents sont couverts par la capacité d'autofinancement du Groupe. Le plan de croissance est assuré, entre autres, par des levées de fonds sur le marché des capitaux, le marché bancaire, les plateformes de financement et les co-investissements.

Premier reporting de l'emprunt vert de Romande Energie publié en 2023

Afin de soutenir notre ambitieuse stratégie d'investissement dans les énergies renouvelables, Romande Energie Holding SA a initié de nouvelles sources de financements en 2022 et émis son premier emprunt obligataire (Green Bond) coté à la SIX Swiss Exchange d'un montant de CHF 100 millions sur 15 ans. Cet emprunt vert a rencontré un solide écho auprès de la communauté financière.

Son premier reporting financier a été publié en juillet 2023. <https://investor.romande-energie.ch/~media/Files/R/Romande-Energie-IR/documents/green-finance-impact-report-2023.pdf>

GRI 3-3, GRI 203-1



Responsabilité numérique et digitalisation

Digitalisation

Romande Energie a poursuivi sa progression en 2023 dans le domaine du digital et de l'innovation. Elle a continué à animer et faire grandir sa **transformation digitale**, via l'initiative stratégique «Leviers Digitaux». La **gestion du portefeuille agile**, qui a notamment pour but d'identifier et de prioriser les projets digitaux avec la plus forte valeur ajoutée pour le Groupe, est l'un des outils mis en œuvre dans ce sens.

Romande Energie a également adopté début 2023 une stratégie IT de type **«cloud first»** qui privilégie des produits proposant une solution «Software as a Service» (SaaS) pour ses choix de nouveaux outils digitaux. Outre le fait de permettre l'accès rapidement aux nouvelles fonctionnalités innovantes, le cloud permet de faire des économies d'énergie grise et de fonctionnement.

Quelques réalisations digitales marquantes de 2023 sont décrites ci-après. **Octopus** est l'un des produits digitaux développés par Romande Energie. Il permet le suivi des flux métiers pour le cycle de vie des projets PAC, PV, bornes de recharges.

Le **robot Nono**, mis en place durant l'été 2023, permet à l'équipe Réseaux d'automatiser grandement les processus répétitifs pour les demandes de raccordement par exemple.

Jarvis, qui permet le stockage des données de base de toutes les centrales de production du Groupe (PV, hydro, éolien), a été mis en production à l'automne, et agit comme une source de données pour d'autres applicatifs de l'écosystème IT.

De plus, Romande Energie a accéléré l'utilisation de **l'intelligence artificielle** pour réaliser une planification du réseau électrique plus précise, simuler les impacts financiers de nouvelles tarifications, et pour affiner ses prévisions court terme pour l'achat d'énergie. Romande Energie explore depuis récemment les fonctionnalités de **l'IA générative** (similaire à ChatGPT, mais avec les barrières cybersécuritaires de circonstance), qui peut potentiellement permettre d'améliorer l'efficacité de plusieurs fonctions au sein de l'entreprise ainsi que l'interaction avec ses clients.

Responsabilité numérique de l'entreprise

La responsabilité numérique fait partie intégrante de notre gouvernance et s'intègre dans nos trois piliers du développement durable. Créée en 2020 et dirigée depuis juillet 2021 par Assia Garbinato, l'Unité de Support Digital et Innovation s'attache à offrir aux clients, collaboratrices, collaborateurs et parties prenantes, tout le potentiel que peut livrer une technologie digitale responsable au service de la transition énergétique. Ainsi, nous œuvrons pour que le digital puisse être un facilitateur du voyage de décarbonisation du citoyen et un puissant outil de gestion d'économie d'énergie. Ainsi, la mission de l'Unité est de «Faire de Romande Energie le premier digital player de la transition énergétique en Suisse romande». Ceci s'inscrit dans notre mission d'entreprise qui est de «Faire de la Suisse romande la première région décarbonée de Suisse.»

Romande Energie s'engage afin que sa transformation numérique prenne en compte des critères éthiques, sociétaux et environnementaux clairement définis en termes de transparence de l'utilisation des données par l'Intelligence Artificielle (IA) ou de gestion environnementale de ses data centers.

Précurseurs sur les questions d'éthique numérique, les experts de Romande Energie font partie de groupes de recherche et de réflexion en Suisse romande sur ces sujets. Ce pôle d'innovation, dont la charte est actuellement en construction, intègre les aspects éthiques dans toutes ses réflexions. Ce département soutient les métiers du Groupe dans leur transformation digitale et amène le savoir nécessaire en matière de culture, de méthodologie et de potentiel technologique pour affronter la complexité de notre nouvelle ère. Cette Unité assure, auprès du Conseil d'administration et des collaboratrices et collaborateurs, la transmission de connaissances nécessaires afin de vulgariser les enjeux autour de la donnée et le potentiel des nouvelles technologies.

Protection et sécurité des données - Cybersécurité

Romande Energie attache une grande importance à la sécurité informatique et industrielle. En effet, ses systèmes d'information et ses collaboratrices et collaborateurs font l'objet d'un nombre croissant d'attaques.

Pour y faire face, Romande Energie a défini une stratégie de cybersécurité qui s'articule autour de trois axes : stratégique, opérationnel et humain. Ainsi, une politique de sécurité des systèmes d'information – qui reflète la vision stratégique de la Direction en matière de cybersécurité – a été élaborée et mise en œuvre au moyen de mesures techniques et organisationnelles.

En outre, nous avons élaboré une Directive sur la gouvernance des systèmes d'information qui vise à aligner notre système d'information sur les objectifs stratégiques de l'entreprise, favoriser la création de valeur, gérer les risques, optimiser les ressources et mesurer la performance. Dans le cadre de la transition énergétique, cette Directive guide notre système d'information vers plus de sécurité, d'agilité et d'innovation pour soutenir notre transformation digitale.

Par ailleurs, au regard de la sophistication des attaques, Romande Energie utilise également des technologies de sécurité qui tirent notamment parti de l'intelligence artificielle et qui sont supervisées par un centre opérationnel de sécurité qui opère 24h/24 et 7j/7.

Concernant le risque d'attaque de la chaîne d'approvisionnement, Romande Energie a mis en place un processus d'évaluation du niveau de maturité de ses fournisseurs en matière de cybersécurité ainsi que des solutions logicielles intégrées au sein de l'entreprise. Cette évaluation est complétée par des audits de sécurité techniques suivant le type de solution acquise et son niveau de criticité pour le Groupe.

De plus et afin de renforcer l'efficacité de la gestion du risque humain, Romande Energie a développé un programme de sensibilisation à la cybersécurité pour l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs.

Des tests simulant des attaques sont aussi régulièrement effectués à des fins de formation. L'efficacité des mesures de sécurité informatique et industrielle est mesurée, chaque année, au moyen d'audits indépendants qui sont réalisés par des sociétés spécialisées en cybersécurité.

Conformité en matière de protection des données

Romande Energie prend la question de la protection des données très au sérieux et veille à protéger en permanence les données personnelles qu'elle traite. Ainsi, dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur la protection des données (nLPD), Romande Energie a renforcé son dispositif de protection des données afin de se conformer aux nouvelles exigences légales au moyen de mesures organisationnelles et techniques.

Ainsi, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs a suivi une formation sur la nouvelle loi fédérale sur la protection des données. Cette formation a permis de comprendre les bases légales, les principes des données personnelles, les risques liés aux traitements et les mesures de conformité. Elle comprenait également des exemples pratiques pour une meilleure assimilation des concepts.

La prise en compte du risque est au cœur de la stratégie de protection des données de Romande Energie. Nous intégrons les principes de protection des données dès la conception et, par défaut, en accordant une priorité à la sécurité à chaque étape. De plus, notre processus d'évaluation des sous-traitants garantit leur conformité aux exigences de protection des données. Cette approche assure une gestion continue des risques à tous les niveaux de notre chaîne de sous-traitance, garantissant ainsi la sécurité et la conformité légale.

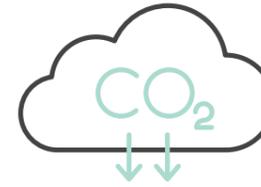
En 2023, nous confirmons n'avoir reçu aucune plainte concernant des atteintes à la confidentialité des données des clients, ni subi de vol, fuite ou perte de données concernant des clients.

GRI 418-1

La gestion agile du portefeuille de projets et produits

La transformation digitale de Romande Energie se structure autour d'un cadre méthodologique agile permettant l'alignement, la transparence et la capacité à s'adapter aux changements, afin de livrer rapidement de la valeur aux clients et aux parties prenantes. Cette culture de travail est aussi un moyen qui cadre les choix stratégiques de l'Unité avec les parties prenantes business, et ce, via une gestion agile du portefeuille.

Initiée en 2021, cette démarche se matérialise par des cycles de trois à quatre mois. Chaque cycle s'inscrit dans une boucle d'amélioration continue permettant des apprentissages et des adaptations en vue du cycle suivant.



Pilier Environnemental

La gestion de notre portefeuille de projets et produits joue un rôle important dans la transformation digitale et revêt plusieurs dimensions: stratégique, organisationnelle et culturelle.

La dimension **stratégique** se manifeste par une priorisation de projets/produits, qui assure un réalignement continu avec la stratégie de l'entreprise sur ses trois piliers et entre les différentes Unités d'Affaires et parties prenantes.

La dimension **organisationnelle** du portefeuille explicite les principes agiles de l'organisation et de fonctionnement des équipes. Elle s'appuie sur deux communautés structurantes: la communauté de priorisation, dont le rôle est de participer activement à l'alignement et à la priorisation des besoins métiers en fonction de critères clairs et transparents à toute l'entreprise et celle des «product owners» ayant une vision stratégique commerciale et technologique de leur produit, qui pilote les équipes digitales afin de garantir que les développements sont bien au service des métiers.

La dimension **culturelle**, enfin, est une dimension d'apprentissage permanent, qui se développe dans un terreau humain invitant à l'engagement individuel et collectif. La culture de l'apprentissage est valorisée en partant du principe que l'humilité, la curiosité et le travail avec rigueur nous inscrivent dans une boucle d'amélioration continue qui est la base de l'excellence opérationnelle et de la capacité d'ouvrir de nouveaux horizons.



Achats responsables

La satisfaction des fournisseurs et partenaires de Romande Energie est régulièrement étudiée sous la forme d'enquête anonyme. En 2020, Romande Energie a fait partie des entreprises pionnières en élaborant un NPS fournisseurs. Un score de 50 avait été attribué par nos fournisseurs, atteignant ainsi un niveau exceptionnel, ceci lors d'une année de pandémie durant laquelle Romande Energie a porté une attention particulière à sa relation avec ses fournisseurs. Depuis, cette enquête se fait sur une base annuelle, avec d'excellents résultats et une satisfaction de nos fournisseurs qui est à nouveau largement confirmée en 2023 avec un score **NPS de 48**.

De plus, la charte fournisseurs sera révisée durant l'année 2024 et une évaluation des principaux fournisseurs sera demandée dès cette année.

Stratégie cloud native

Notre stratégie cloud native occupe une place centrale dans notre engagement en faveur de la durabilité et de l'efficacité opérationnelle. En effet, la migration vers une infrastructure cloud réduit notre empreinte carbone, optimisant l'utilisation des ressources informatiques et minimisant notre consommation énergétique. Ainsi, nos fournisseurs Cloud se distinguent par leur efficacité globale, allant de 72 à 98 % de réduction des émissions de carbone*, grâce à l'efficacité opérationnelle, l'optimisation des équipements informatiques, la gestion efficace des infrastructures de centres de données et l'utilisation d'électricité renouvelable. Cette approche nous permet non seulement de bénéficier de performances accrues et d'une agilité renforcée, mais elle incarne également notre engagement envers des pratiques technologiques respectueuses de l'environnement. Par ailleurs, nous accordons une attention particulière à la sélection de nos fournisseurs Cloud, en privilégiant des acteurs implantés en Suisse qui partagent notre vision de la durabilité, favorisant l'achat d'énergies renouvelables et s'engageant vers la neutralité carbone. En adoptant cette approche, nous poursuivons notre chemin vers une entreprise plus durable, alignant nos objectifs opérationnels avec notre responsabilité environnementale.

GRI 302-4

*<https://www.microsoft.com/fr-fr/sustainability/assess?activetab=pivot:azuretab>

Contribution environnementale pour les achats

Constatant un déséquilibre dans les choix d'acquisition de nos clients - qui privilégient souvent les coûts au détriment de l'impact environnemental - une contribution environnementale a été lancée en 2023 dont la phase pilote sera poursuivie en 2024. Celle-ci a pour objectif de guider les choix d'acquisitions de biens et services vers des options plus durables sur le plan environnemental. Cette mesure vise à soutenir les objectifs de durabilité des achats du Groupe Romande Energie, en mettant en place un financement dédié et clairement identifiable. Celui-ci peut représenter jusqu'à 80% du surcoût, pour autant que le client s'engage à financer un minimum de 20% de cette surcharge. Lors des appels d'offres, des variantes ont également été proposées aux clients en leur offrant d'assumer une partie du surcoût, le restant étant à charge de Romande Energie.

Notre pilier environnemental s'attache à préserver notre environnement de la pollution, de l'épuisement des ressources et de préserver la biodiversité. Nous détaillons dans cette section nos actions pour réduire notre bilan carbone mais également celui de nos clients en leur offrant des solutions innovantes. Nous abordons également en toute transparence notre politique de gestion des déchets. Finalisé en 2023, le chantier emblématique du parc éolien de Sainte-Croix en Suisse a bénéficié d'un suivi environnemental exemplaire et servira de référence aux prochaines réalisations.



Impact sur la biodiversité

Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité

L'Unité d'Affaires Réseaux de Romande Energie poursuit activement la mise en place de protections protégeant les espèces volatiles de moyennes et grandes envergures sur ses lignes aériennes dont leurs configurations peuvent présenter un risque d'électrocution.

Elle travaille en étroite collaboration avec la Division Biodiversité et Paysage du canton de Vaud et son mandataire ainsi que la Station ornithologique suisse pour la partie du Bas-Valais. Lors de la maintenance préventive des lignes électriques, chaque configuration est analysée en incluant au besoin une protection avifaune adéquate. Les gardes-faune du canton de Vaud bénéficient d'un seul interlocuteur. Lorsque qu'un accident électrique est signalé, Romande Energie s'est engagée à protéger tous les supports dangereux dans un rayon de 500 mètres autour du support concerné. Pour 2023, 94 supports supplémentaires ont été adaptés pour garantir la sécurité des oiseaux de nos régions.

GRI 304-2

Habitats protégés ou restaurés

Les grands projets de construction d'infrastructure font l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement en particulier pour les projets hydrauliques et éoliens. Cette année, l'impact de la construction du projet des éoliennes de Sainte-Croix a été suivi et compensé suivant les normes légales en vigueur. Ces travaux de compensation se prolongeront en 2024.

GRI 304-3



Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique - La gestion du risque lié au changement climatique

Le changement climatique est générateur de risques et d'opportunités pour le Groupe, de nombreux axes de la stratégie étant orientés vers des produits ou services visant à réaliser une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Concernant les risques, les actifs de production et de distribution du Groupe sont soumis à des phénomènes météorologiques extrêmes dont la probabilité de survenance tend à s'accroître avec le temps. Ceux-ci peuvent alors engendrer des indisponibilités ou une usure plus rapide des infrastructures.

Le changement climatique a de nombreux impacts sur l'hydrologie (changement du régime des précipitations, augmentation de l'évapotranspiration en hiver et au printemps, diminution du ratio de précipitations solides / précipitations liquides, fonte plus précoce du manteau neigeux, retrait des glaciers, conflits dans les usages de l'eau, etc.). A terme, une baisse annuelle de production de l'ordre de 3% à 10% pourrait être envisagée, selon les profils de production des ouvrages du Groupe (Jura, Nival, Glacier/Nival et selon les variations infra-annuelles du productible (réduction de la production sur la période estivale et un accroissement sur la période hivernale)). Une hausse des coûts d'exploitation du même ordre est également attendue. Pour les parcs éoliens, la diminution du productible provoquée par la réduction de la densité de l'air - à la suite de l'accroissement des températures - est prise en compte dans les évaluations du Groupe. Concernant l'activité de chauffage à distance, l'augmentation des températures tend à réduire les degrés-jours de chauffage et donc l'utilisation des actifs concernés, ce qui peut engendrer une sous-utilisation de la puissance disponible. Toutefois, cette capacité disponible peut être utilisée afin de servir un cercle de clients plus large.

GRI 201-2

Nos initiatives pour réduire notre empreinte carbone

Dans le cadre de sa stratégie 2021-2026, Romande Energie a défini un positionnement stratégique clair et ambitieux, celui d'être un acteur majeur de la décarbonisation de la Suisse romande à l'horizon 2040. A cette fin, Romande Energie contribue à la trajectoire vers la neutralité carbone nationale fixée par la Confédération, dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050.

Cette trajectoire s'articule autour de trois actions-clés :

- La réduction de nos émissions dont le bilan est établi chaque année en conformité avec le standard international Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol). Il s'agit de notre levier d'actions prioritaires afin de pouvoir réduire nos émissions jusqu'à l'atteinte d'un niveau minimum incompressible.
- La réduction des émissions chez nos clients pour laquelle Romande Energie a validé en juin 2022 un nouvel indicateur stratégique pour mesurer sa contribution à la réduction de l'empreinte carbone de ses clients au travers de ses prestations de produits et prestations de service.
- L'augmentation de puits de carbone hors de notre chaîne de valeur en finançant des projets de reforestation en Suisse et à l'étranger.

GRI 3-3



Dans le cadre de sa stratégie 2021-2026, Romande Energie a défini un positionnement stratégique clair et ambitieux, celui d'être un acteur majeur de la décarbonisation de la Suisse romande à l'horizon 2040.

	Réduction de nos émissions	Réduction des émissions chez nos clients	Augmentation des puits de carbone
Impact	Dans notre chaîne de valeur	Dans notre chaîne de valeur	Hors de notre chaîne de valeur
Indicateur de suivi	Intensité carbone	Indicateur interne	tCO ₂ -e* émissions séquestrées
Objectif	Baisse de 5% par an de notre intensité carbone (exprimée en grammes de CO ₂ par franc de chiffre d'affaires).	Non communiqué, sauf pour le CAD et la production de pellets	Entre 1900 et 2100 tCO ₂ -e par an
Exemples d'actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Electrification croissante de notre flotte de véhicules propriété de Romande Energie 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune Rénove • Ma Commune et moi • Calcul des économies de CO₂ liées à nos CAD et notre production de pellets 	Signature de deux conventions de reboisement en juin 2021 avec On a Mission et ArboRise. Ces projets ne sont pas pris en compte dans notre bilan carbone.

* tCO₂-e : tonne CO₂ équivalent

En lien avec les conclusions du dernier Rapport du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), Romande Energie concentre ses efforts sur l'identification de solutions pour réduire son empreinte carbone. Tant que nous n'aurons pas atteint un niveau d'émissions résiduelles sur un ou plusieurs postes d'émissions, nous ne souhaitons pas avoir recours à l'achat de crédits carbone pour atteindre la neutralité. Par conséquent, notre contribution à l'augmentation de puits de carbone ne constitue pas notre axe de développement prioritaire. En revanche, notre capacité à réduire notre empreinte carbone ainsi que la mise à disposition de nos clients de produits et prestations de service décarbonés sont des préoccupations quotidiennes qui impactent nos activités et nos choix stratégiques.



Réduction des émissions de GES

GRI 305-5

Le bilan de gaz à effet de serre de Romande Energie est établi selon les normes internationales en vigueur du protocole GHG (Greenhouse Gas Protocol), standard de référence le plus utilisé dans le monde.

Dans la continuité de ce qui avait été initié en 2021, vous trouverez ci-après les émissions des scopes 1, 2 et 3 au niveau consolidé et par Unité d'Affaires ainsi qu'une évaluation de la performance basée sur notre objectif stratégique «intensité carbone». Nous ajoutons cette année les émissions de CO₂ biogénique (provenant de la combustion de bois) pour le chauffage à distance.

L'année 2023 a été marquée par la seconde parution de notre rapport CDP (Carbon Disclosure Project) concernant le changement climatique. Similairement à 2022, nous avons obtenu un score de C, classant notre entreprise dans la catégorie «Awareness» selon la nomenclature du CDP. Ce score est conforme à nos attentes et nous semble représenter correctement le niveau de prise de conscience du changement climatique au sein de l'entreprise.

Révision du bilan GES 2022

Un bilan GES est un processus itératif permettant d'améliorer, année après année, notre niveau de connaissances sur nos différentes sources d'émissions ainsi que la collecte de données servant à les calculer.

Comme chaque année, le marquage final des garanties d'origine n'étant pas disponible en version définitive au moment de la publication de ce rapport, les émissions de GES induites par l'électricité vendue aux clients et à usage interne sont mises à jour dans la version révisée. Cette catégorie augmente ainsi de 7%. L'augmentation qui en résulte au niveau du scope 3 et du total du bilan GES 2022 est quant à elle de 1%.

Aucun changement méthodologique majeur n'a été apporté cette année mais des travaux sont en cours pour l'amélioration du calcul des émissions induites par les achats et les déchets. Les résultats seront incorporés dans le bilan GES 2024.

Bilan GES 2023: variations, constats et améliorations attendues

Le bilan GES 2023 s'établit à 129'940 tCO₂-e, soit une hausse de 11'423 tCO₂-e (+10%) par rapport à la version révisée du bilan GES 2022.

GRI 305-1, GRI 305-2, GRI 305-3



Bilan GES 2023 en tCO₂-e

Bilan GES 2022 révisé Variations en tCO₂-e

Variations en tCO₂-e

Variations en %

	Bilan GES 2023 en tCO ₂ -e	Bilan GES 2022 révisé Variations en tCO ₂ -e	Variations en tCO ₂ -e	Variations en %
Scope 1				
Emissions directes de GES	9976	8284	1692	20%
Chauffage des bâtiments et équipement de chantier (énergie fossile)	74	90	-16	-17%
Chauffage à distance (énergie fossile, bois, pellets)	8729	6847	1882	27%
Déplacements avec des véhicules propriété de RE	1052	1122	-70	-6%
Emissions fugitives (climatisation/réfrigération/disjoncteurs)	121	225	-104	-46%
Scope 2				
Emissions de GES induites par les pertes du réseau de distribution	1754	1850	-96	-5%
Pertes de transmission et distribution	1754	1850	-96	-5%
Scope 3				
Emissions en amont et en aval de Romande Energie	113210	103384	9826	10%
Emissions indirectes du scope 1	1949	1579	370	23%
Electricité vendue aux clients et usage interne	15439	20057	-4618	-23%
Voyage d'affaires des employés	813	607	206	34%
Déplacements pendulaires des employés	1487	1454	33	2%
Achats de biens et services	91812	78246	13566	17%
Transport amont des produits et matières achetées	1301	1109	192	17%
Déchets générés dans les opérations	351	285	66	23%
Transport aval des produits et déchets	58	47	11	23%
Total	124940	113518	11423	10%

Bilan séparé des émissions de gaz à effet de serre biogéniques provenant de la combustion du bois, des chauffages à distance et de la centrale de biomasse d'Enerbois

97 539 tCO₂-e

Pour la troisième année consécutive, nous avons également déterminé le bilan GES par Unité d'Affaires dont la répartition des émissions par scope pour l'année 2023 s'effectue comme suit:

Bilan Emission GES (tCO₂-e) 2023 par Unité d'Affaires



	Romande Energie Services	Réseaux	Solutions Energie
Scope 1	146	883	8758
Scope 2	-	1754	-
Scope 3	31311	34872	32964

Le bilan GES a augmenté de 10% entre 2022 et 2023. Des différences importantes peuvent être constatées au niveau des scopes.

Les émissions du Scope 1 ont augmenté de 20%, et ce principalement à cause des émissions induites par le chauffage à distance (CAD) (+1'882 tCO₂-e). Les autres catégories du Scope 1 ont toutes diminué. L'augmentation liée au CAD s'explique de trois manières:

- Le rachat de CAD fonctionnant actuellement au gaz ou au mazout et pour lesquels la transition vers des chaudières à bois est en cours.
- L'utilisation de chaudières à mazout durant la rénovation des centrales existantes.
- L'utilisation de chaudières mobiles, utilisant parfois de l'énergie fossile, dans l'attente de la construction des centrales définitives.

La réduction des émissions du Scope 2 est de 5%. Cette réduction s'explique par la réduction du volume des pertes sur le réseau. La totalité de l'électricité consommée par les utilisateurs finaux étant marquée en 2023, le facteur d'émission de l'électricité résiduelle (non marquée) en Suisse de l'an passé a été utilisé.

Les émissions du Scope 3 ont augmenté de 10%. Cette augmentation provient principalement de l'augmentation en valeur des achats de biens et services (+9% en valeur monétaire) ainsi que de la modification de leur composition. Certaines émissions ont diminué, parmi lesquelles les émissions liées à l'électricité vendue aux clients et à usage interne. Cette réduction provient principalement de la réduction de la quantité d'électricité vendue (-8%) en raison du transfert au 1^{er} janvier 2023 de l'activité de commercialisation d'électricité et de gestion de la clientèle à un gestionnaire de réseaux de distribution (GRD) externe au Groupe. Le périmètre des émissions 2022 et 2023 est donc légèrement différent. De plus, afin de simplifier l'analyse des émissions liées à la vente d'électricité, nous revenons sur la décision prise l'an passé et considérons à nouveau l'ensemble des garanties d'origine (achats et production propre) dans le calcul.

Les émissions de CO₂ biogénique induites par la combustion de la biomasse atteignent 97'539 tonnes en 2023. Le bois incinéré est d'origine locale et provient de forêts gérées de manière durable en Suisse.

Nos initiatives internes pour réduire les émissions du Groupe

Comme annoncé dans notre Rapport annuel 2020, Romande Energie s'engage à réduire de 5% par an l'intensité carbone par franc de chiffre d'affaires généré.

Notre intensité carbone à fin 2020 était de 155 gCO₂-e par franc de chiffre d'affaires. Notre objectif est d'atteindre 114 gCO₂-e par franc de chiffre d'affaires d'ici fin 2026.

Suite à la révision du bilan GES 2022, l'intensité carbone est de 152 gCO₂-e par franc de chiffre d'affaires à fin 2022, légèrement plus haute qu'annoncé l'an passé. Le résultat est meilleur cette année puisque l'intensité carbone est de 134 gCO₂-e en 2023, correspondant à une baisse de 12% par rapport à l'an passé. Bien que les émissions soient, en valeur absolue, en augmentation, cette diminution est possible par l'augmentation du chiffre d'affaires, principalement due à la hausse des tarifs de l'électricité et du timbre.

Nous tenons à souligner, comme l'an passé, l'accroissement de nos investissements (CAPEX) dans les énergies renouvelables dans le but de décarboner la Suisse romande et la mise en service de nouvelles installations. Cette dualité entre les besoins en investissements massifs sur le court terme en Suisse romande afin d'augmenter la production d'électricité et de chaleur d'origine renouvelable, et nos objectifs de réduction des émissions va probablement s'accroître dans le futur. En effet, lorsque nous investissons, nos achats de matériels et de prestations de service ont un effet direct sur notre empreinte carbone tandis que le chiffre d'affaires et les économies de CO₂ induites chez nos clients ont un effet décalé dans le temps.

S'agissant de l'électricité vendue à nos clients, nous sommes en partie limités dans nos leviers d'action par le fait que les émissions sont calculées à partir des garanties d'origine et de notre dépendance à la consommation de nos clients.

L'année 2023 n'a pas été extrême comme l'année 2022, dans le sens où toutes les garanties d'origine renouvelables que nous avons vendues à nos clients ont pu être acquises (exemple: pas de sécheresse historique comme en 2022 qui a fortement impacté à la baisse la production hydraulique suisse).

Durant l'année 2023, la consommation des clients est restée plus basse qu'historiquement (comme dès mi-2022) grâce aux effets combinés d'un hiver doux, de la sobriété et de l'efficacité énergétique.

Pendant l'hiver 2022-2023, Romande Energie a aussi mené des campagnes d'information pour inciter les clients à réduire leur consommation d'énergie dans le cadre du plan Ostral et en réponse au risque de pénurie.

Économies de CO₂ générées chez nos clients grâce aux chauffages à distance et à la vente de pellets

En 2023, nous estimons avoir contribué à générer 21'939 tCO₂-e d'économies. En tenant compte de l'historique, le montant cumulé d'économies de CO₂-e à fin 2023 s'établit à 122'136 tCO₂-e. En l'absence de standard de calcul validé au niveau international, nous avons opté pour une approche conservatrice et considéré un périmètre comprenant deux types d'installations. Premièrement celles qui sont développées par Romande Energie. Deuxièmement, celles qui sont rachetées et sur lesquelles Romande Energie a apporté des améliorations se traduisant par une augmentation de production de chaleur, ou par une substitution de source d'énergie (bois remplaçant le gaz par exemple). Seul le remplacement de chauffages existants a été considéré (et non les chauffages de bâtiments neufs).

Dans les cas où la source d'énergie précédente était d'origine électrique, le facteur d'émissions considéré est celui de Romande Energie, soit 9 gCO₂-e / kWh. Les émissions directes et les émissions indirectes liées à la production des énergies et à l'infrastructure ont été également considérées. La production de pellets de notre centrale de biomasse Enerbois provient de sous-produits (écorces, sciures ou plaquettes) issus de la scierie Zahnd située à proximité. La part de pellets non-utilisée par les CAD (chauffages à distance) de Romande Energie est entièrement revendue.

Le CAD et la production de pellets contribuent actuellement fortement à notre indicateur interne «Economies de CO₂ générées chez nos clients». D'autres produits et prestations de services font également partie intégrante de cet indicateur et seront prochainement communiqués publiquement.

GRI 3-3, GRI 305-1, GRI 305-2, GRI 305-3, GRI 305-4, GRI 302-2

Consommation énergétique au sein de l'organisation

GRI 302-1

Carburant de source non-renouvelable	MWh
Gaz	15424
Mazout	17429
Diesel et SP95	4217

Carburant de source renouvelable	MWh
Biomasse (bois)	189396
Consommation d'électricité	13530
Consommation de chauffage	0
Consommation de refroidissement	0
Consommation de vapeur	0
Electricité vendue	1672700
Chaleur vendue	124363
Refroidissement vendu	2358
Vapeur vendue	0

Consommation énergétique totale 2 039 417

Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)

Nous n'utilisons plus les familles de réfrigérants contenant du chlore (CFC et HFCF) depuis 2015, date de l'interdiction de recharge définie par l'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) de la Confédération. Romande Energie utilise désormais des réfrigérants qui les remplacent et qui ont uniquement un impact sur l'effet de serre ou des solutions naturelles avec peu d'impact sur l'effet de serre.

GRI 305-6

Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives

Les émissions des véhicules respectent les normes actuelles et nous contrôlons régulièrement l'évolution de la législation pour être toujours aux normes. Notre flotte de véhicules est peu à peu convertie à l'électrique en fonction de leur usage à l'exception de nos véhicules d'intervention d'urgence ou de nos gros véhicules de chantier pour des questions de sécurité, de coût, de réactivité et de puissance. 51% des véhicules de tourisme sont électriques pour Romande Energie SA et 27% pour Romande Energie Services.

GRI 305-7



Conformité environnementale

Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales

En 2023, Romande Energie n'a identifié aucun cas de non-conformité à la législation et/ou à la réglementation environnementale. (cf. Respect des lois et des règlements).

GRI 2-27



Gestion des déchets et recyclage

Romande Energie s'engage pour le tri de ses déchets administratifs et industriels

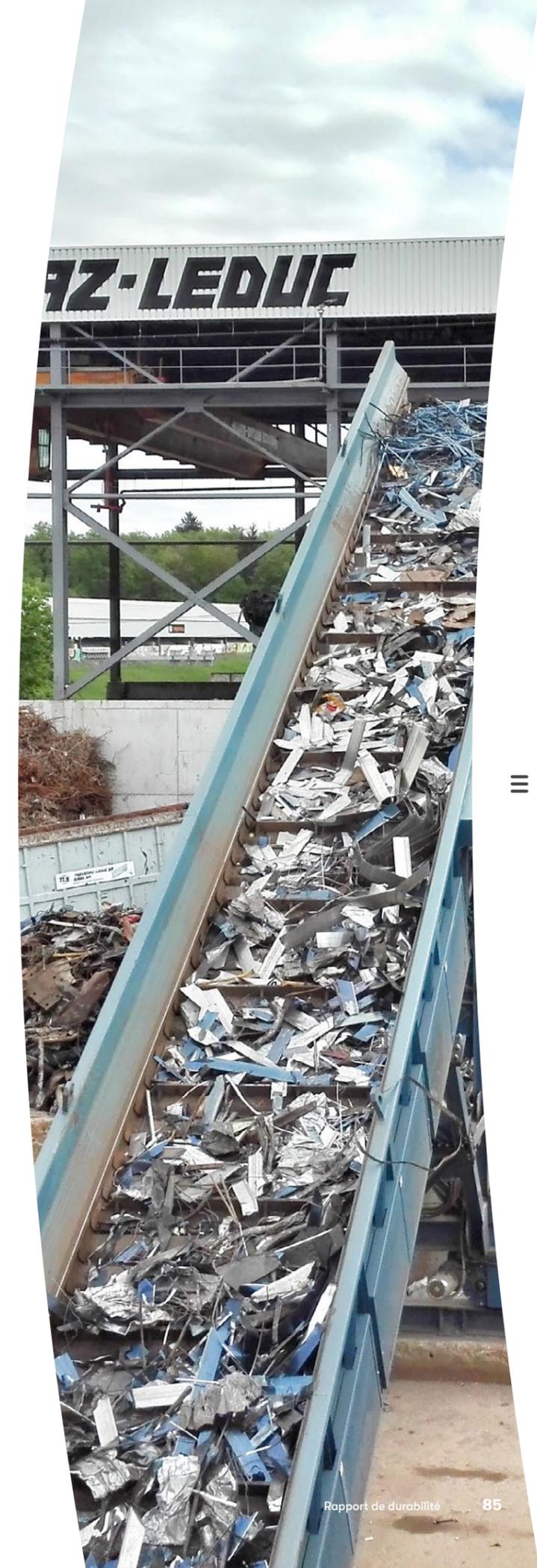
- Bureaux: séparation du papier et des autres déchets (verre, PET, batteries, etc.), suppression des gobelets à usage unique pour les machines à café
- Huile des transformateurs: nous sommes soumis à l'autorisation ESTI qui contrôle le respect des normes en vigueur
- Elimination des déchets de chantier: nos Services Généraux sont responsables, en partenariat avec la société Spontis SA (détenue à 40% par le Groupe), de l'élimination de tous les déchets. Dans ce cadre, des containers de récupération et de tri des déchets de chantier sont installés sur nos sites de production/d'exploitation
- Déchets spéciaux: ces déchets sont gérés en conformité avec les prescriptions légales (numéro de l'organisation remettante, bulletin de suivi, remise exclusive à des entreprises d'élimination agréées, etc.).
- Recyclage des compteurs analogiques et électroniques: le remplacement progressif des compteurs du réseau de Romande Energie génère une quantité importante de déchets dont nous valorisons actuellement la ferraille et les métaux (tant pour les compteurs analogiques en bakélite que pour les versions électroniques). Néanmoins, la collecte de plastiques deviendra réalité à la fin du printemps 2024 dès la mise en production du projet de valorisation thermique de Moudon.

GRI 301-1, GRI 301-3

Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets

La gestion des déchets de Romande Energie reste en grande partie sous-traitée. En 2023, sur les 874 tonnes de déchets gérées par notre prestataire Thévenaz Leduc S.A., 774 tonnes ont pu être revalorisées, soit 88% des déchets considérés; un chiffre qui reste stable par rapport à 2022.

GRI 306-1, GRI 306-2, GRI 306-3, GRI 306-4, GRI 306-5





Action en faveur de l'environnement

Assainissement de la force hydraulique sur nos aménagements hydroélectriques

Depuis 2019, différents ouvrages hydroélectriques situés sur les rivières de l'Orbe, de la Venoge, de l'Avançon d'Anzeinde et de l'Avançon de Nant appartenant à Romande Energie sont assujettis à une obligation d'assainissement par le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité du Canton de Vaud. Ces obligations d'assainissement découlent de la planification cantonale stratégique, elle-même résultant de la modification de la loi fédérale sur la protection des eaux de 2011 (LEaux), portant sur la renaturation des eaux. Les domaines touchés par ces décisions sont l'assainissement de la migration piscicole, du régime de charriage et des éclusées.

Les délais d'assainissement cantonaux n'étant pas les mêmes pour tous les aménagements, les états d'avancement des études s'échelonnent, allant de l'étude de variantes à l'avant-projet. Ces différents assainissements doivent être coordonnés avec les autres exploitants présents sur les cours d'eau ainsi qu'avec les différentes mesures à prendre.

A des fins de coordination et de transparence des démarches, les séances d'avancement intègrent aussi bien les autorités cantonales (et ponctuellement fédérales) que les associations environnementales et ONG impliquées dans ces différents dossiers, en plus des différents exploitants concernés.

Renaturation des cours d'eau grâce au fonds Naturemade Star

Grâce à son fonds Naturemade Star (alimenté jusqu'en 2019), Romande Energie participe au subventionnement de certains projets de renaturation de cours d'eau. En 2023, les travaux de remise à ciel ouvert du Valangon sur la commune de Dizy ont pu être finalisés.

GRI 304-3



Temps forts et Projets 2023

Production d'Énergie électrique renouvelable du Groupe

En 2023, Romande Energie a poursuivi le déploiement d'installations de production d'électricité d'origine 100% renouvelable conformément à sa stratégie. Ainsi, une quarantaine d'installations photovoltaïques (17 MW) ont été mises en production cette année. Les éoliennes de Sainte-Croix (13.8 MW) ont passé avec succès les phases de test.

Au terme de l'année 2023, la capacité totale de production d'électricité d'origine renouvelable de Romande Energie se monte à 319 MW, qui se répartissent comme suit :

- En 2023, l'ensemble des ouvrages détenus par Romande Energie ont produit 693 GWh.
- Romande Energie France détient majoritairement et gère un portefeuille de 13 actifs hydroélectriques, éoliens et solaires en France représentant une puissance installée totale de 77.1 MW pour 157 GWh de production en 2023. Le portefeuille de projets éoliens en développement compte trois projets autorisés au 31.12.2023 en attente de raccordement représentant 90 MW de puissance installée.



Eoliennes de Sainte-Croix – Premier parc éolien vaudois

Inauguration

Après 25 ans de procédure dont deux ans de chantier, les six éoliennes du balcon du Jura ont été officiellement mises en production en janvier 2024. Elles contribueront, avec une production de 22 millions de kWh par an, à compléter non seulement le mix énergétique, mais surtout la production indigène dont la Suisse a tant besoin. Le premier parc éolien du canton de Vaud est opérationnel pour produire cette électricité hivernale.

Le vent soufflant plus fort en hiver, l'énergie éolienne s'inscrit en parfaite complémentarité aux énergies solaire et hydraulique qui sont, elles, plus faibles à cette période de l'année. La saison hivernale est donc propice à ce nouvel apport en matière de production indigène.

En mars 2021, la décision favorable du Tribunal fédéral valide ce projet éolien, qualifié d'intérêt national, selon la loi fédérale sur l'énergie. Deux années supplémentaires de chantier auront été nécessaires pour enfin voir ces hélices tourner et produire.

Un chantier exemplaire et emblématique

Tout du long du chantier, débuté le 13 octobre 2021, l'ensemble des intervenants a fait preuve d'un grand enthousiasme mais aussi d'un engagement sans faille. Ce chantier a été une formidable aventure humaine. C'est l'unique chantier éolien en construction en Suisse cette année. Complété de mesures de compensation, le projet s'inscrit dans une volonté de respect des personnes et de l'environnement. Les collaboratrices et collaborateurs du projet ont démontré un tel respect des lieux, des riverains et des randonneurs que nombre d'habitants ont loué leur comportement lors de la dernière séance d'information aux riverains au printemps 2023.

Ce chantier répond aux piliers de la durabilité ainsi, sur le plan sociétal, nous avons tenu à impliquer une association à but non lucratif (Embellimur <https://embellimure.ch/portfolio/mur-pierres-seches/>) afin de participer aux travaux de compensation paysagère pour la reconstruction des murs en pierre sèche sur le site. Romande Energie a respecté l'ensemble des normes en

vigueur et demandes supplémentaires des différentes instances compétentes. L'équipe du projet a toujours fait preuve de transparence et d'ouverture au dialogue afin de répondre aux attentes et questions de la population.

Suivi environnemental

Le pilier environnemental, une valeur phare du projet, a été rigoureusement respecté.

Un comité de suivi environnemental (CSE) a été mis en place avec le Canton, les associations environnementales ASPO BirdLife et Pro Natura, les communes de Sainte-Croix et de Baulmes, le bureau Ecoscan ainsi que Romande Energie afin de contrôler les activités du chantier et la mise en place des mesures de compensation et leur efficacité. Ainsi, de nombreuses mesures ont été mises en place, telles que l'installation de barrières de protection sur certains accès pour protéger l'avifaune, d'appareils pour surveiller les chauves-souris et arrêter les éoliennes en fonction des données météorologiques ou la mise aux normes de poteaux électriques pour la protection des grands rapaces comme le hibou Grand-Duc. Un radar sera installé au printemps 2024 dans le but de suivre la migration des oiseaux et de déclencher l'arrêt des éoliennes pour ainsi minimiser les risques de collision.

Un bilan biodiversité a été réalisé sur l'ensemble de la chaîne de valeur du projet depuis l'extraction des minerais pour la construction des éoliennes jusqu'à l'exploitation et le démantèlement du parc. Les empreintes biodiversité statique (dette écologique) et dynamique (impacts d'exploitation de l'année évaluée) représentent un équivalent de surface de nature vierge détruite, elles sont plus faibles que les moyennes de la production d'énergie éolienne. Dans cette étude, un bilan carbone a été réalisé avec une intensité calculée à **11.5 gCO₂-e / kWh** électrique produit sur 30 ans ce qui

est dans la fourchette basse des évaluations (15 à 25 gCO₂-e / kWh) de l'OFEN pour l'éolien.

Cette évaluation traduit l'importance stratégique que nous attribuons à la biodiversité et notre engagement envers le Cadre Mondial pour la Biodiversité des Nations Unies.

GRI 304-2

Prochaines étapes du chantier en 2024

- La production des éoliennes bénéficiera du système de rétribution à l'injection de la Confédération. L'Asset Management est assuré par les équipes de Romande Energie France.
- L'intégration paysagère des plateformes de montage des éoliennes ou la remise en état des chemins d'accès seront entreprises en 2024.
- Des travaux de génie civil seront entrepris avec la commune de Sainte-Croix pour finaliser l'assainissement des eaux ainsi que la mise en souterrain du réseau électrique et téléphonique des hameaux de la Gittaz. Ces mesures sont financées en majorité par Romande Energie.

Le parc Eoliennes de Sainte-Croix produira l'équivalent de la consommation de l'ensemble des ménages et industries de la Ville de Sainte-Croix, soit 22 millions de kWh par an qui seront injectés dans le réseau.

Pour visionner notre film retraçant ce chantier symbolique, cliquez ici.



Deuxième projet agrivoltaïque en 2023

Après un premier projet pilote construit en 2021 en partenariat avec Insolight et l'Agroscope à Conthey, Romande Energie poursuit le développement de projets agrivoltaïques. Un nouveau partenariat avec Voltiris SA et Serres des Marais SA a été finalisé afin de réaliser un projet sur cultures de tomates cerises dans une serre maraîchère (Serres des Marais SA à Veyrier) qui générera une puissance de 29 kWc. L'installation sera financée par Romande Energie qui en sera propriétaire. L'énergie produite sera directement autoconsommée par les Serres des Marais.

L'objectif du projet est d'analyser la production électrique de la technologie développée par Voltiris et son impact agronomique dans un contexte de production agricole industrielle (tomates).

Chaleur et chauffage à distance (CAD)

Centrale de biomasse Enerbois : mise en service d'une ligne supplémentaire de production à pellets

Romande Energie a augmenté sa production de pellets depuis septembre 2023 grâce à un investissement de CHF 2 millions dans une nouvelle presse au sein de sa centrale de biomasse Enerbois. Cette décision s'inscrit dans la stratégie de développement de la production thermique du Groupe, en adéquation avec son ambition de décarboner la Suisse romande. Romande Energie et la scierie Zahnd prévoient ainsi d'augmenter la production de 19'000 à 22'000 tonnes de pellets par an dans un premier temps. Par la suite, l'accroissement du tonnage dépendra uniquement de la quantité disponible de sous-produits de la scierie. Cette augmentation de la capacité de production permettra de répondre à la

demande croissante de pellets pour le chauffage renouvelable, stimulée en 2022 par le risque de pénurie et la hausse des prix du gaz. En effet, ces granulés de bois comprimés offrent une alternative écologique et économique aux combustibles fossiles tels que le gaz et le mazout.

Chauffage à distance de Montreux

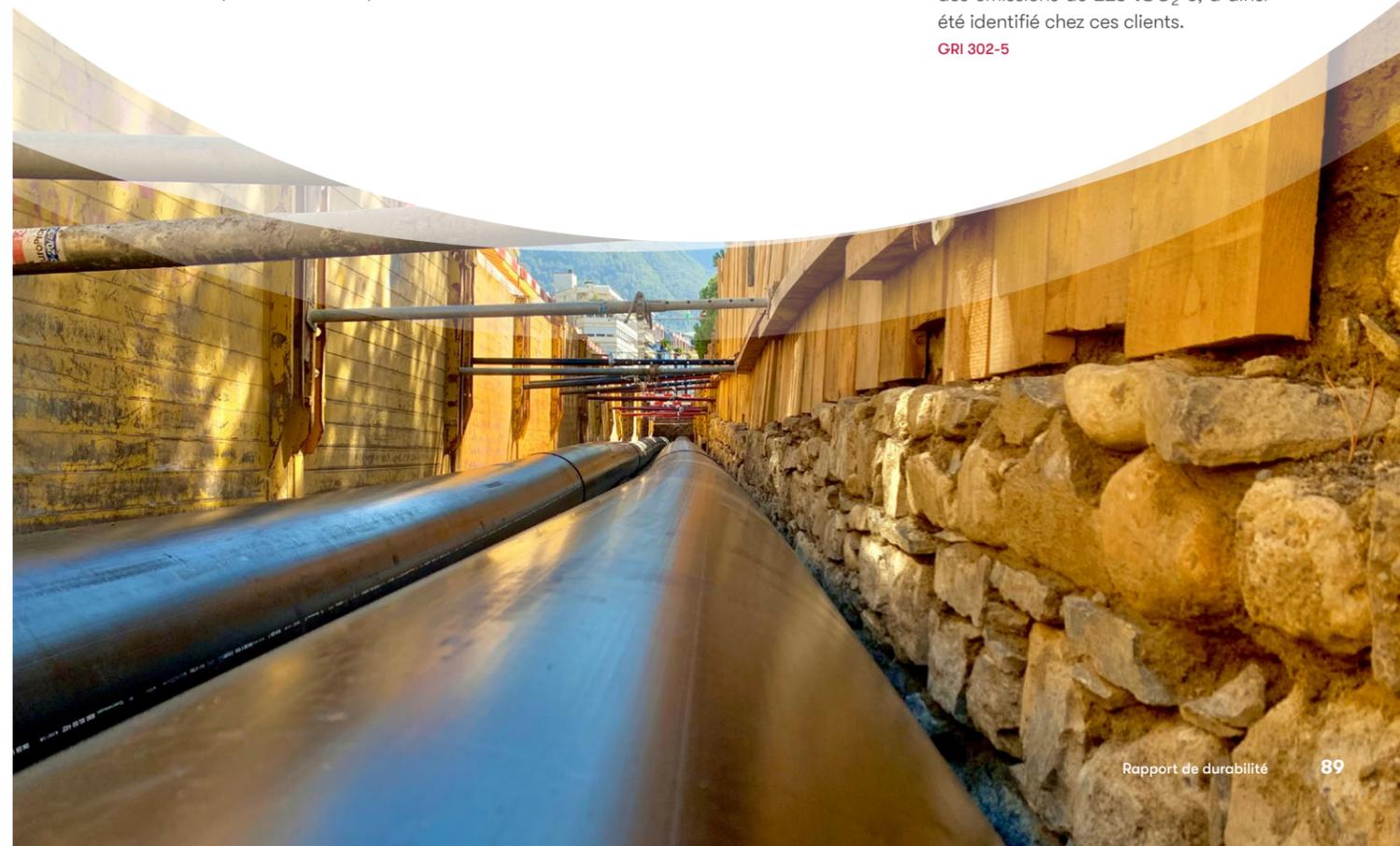
Les travaux du réseau thermique de Montreux MontCAD qui fournira chaleur et froid ont démarré en 2023 dans le secteur du Centre de Congrès. Le raccordement d'environ 250 bâtiments à terme permettra de couvrir un quart des besoins de chauffage de la Commune grâce au pompage de l'eau du lac. En remplaçant l'usage actuel des énergies fossiles avec une énergie locale et renouvelable, une économie d'émissions d'environ 16'000 tCO₂-e par an sera réalisée.

Efficacité et sobriété au cœur des métiers

En 2023, le Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne a mis en place, en partenariat avec Romande Energie, un cycle de conférences à destination des entreprises et du grand public «**Moins, c'est mieux**» sur la thématique de la sobriété. Tout au long de l'année, des conférences avec des personnalités de renommée internationale ont abordé différentes thématiques autour de la sobriété.

En 2023, Romande Energie, dans le cadre de son activité de conseil énergétique pour ses clients PME et grandes entreprises, en vue de réduire leurs consommations électriques et thermiques, a accompagné près d'une vingtaine de nouveaux clients. Un potentiel d'économies totales annuelles de 2 GWh électriques et 1 GWh thermique, soit une réduction des émissions de 223 tCO₂-e, a ainsi été identifié chez ces clients.

GRI 302-5



Notre action pour la régénération de la nature et de la biodiversité

GRI 3-3, GRI 304-2

Dans le cadre de la démarche **ZenCO₂**, Romande Energie, en partenariat avec dss+, a accompagné un client pour élaborer sa feuille de route de décarbonisation jusqu'en 2050. En 2023, Romande Energie via son programme d'accompagnement des ménages «**Ma commune et Moi**» a conseillé près de 170 foyers en Suisse Romande et engendrant des économies annuelles de CO₂ d'environ 340 tCO₂-e (moyenne de 2.0 tCO₂-e par foyer et par an).

GRI 302-5

Création de la filiale de Romande Energie Services dédiée à la rénovation énergétique des bâtiments: ID GO Management SA

AFCO Management SA devient ID GO Management SA.

La société détenue à 100 % par Romande Energie Services SA (RES), actuellement active dans le domaine de la planification, du management et de la réalisation de travaux de construction, étend ces compétences au domaine de la rénovation.

En effet, ID GO est la réunion de l'expertise d'AFCO en direction de travaux, assistance aux maîtres d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et économie de la construction avec les compétences de Romande Energie Services en matière de planification, de management et de réalisation de chantiers de rénovation.

ID GO se positionne en tant qu'énergéticien total apportant **une approche intégrée et durable en matière de rénovation.**

Nous souhaitons contribuer aux efforts de préservation de la biodiversité tant en Suisse qu'à l'international. Aussi, notre approche environnementale comprend, en plus des efforts de renaturation entourant nos ouvrages, plusieurs projets de restauration de la nature axés principalement sur le réensauvagement et le reboisement. Ceux-ci sont confiés à des partenaires sélectionnés pour leur expertise reconnue dans ces domaines, mais également pour leur potentiel à générer un impact positif sur l'environnement et sur les communautés locales.

Réensauvagement d'une parcelle à Rolle

Propriété de Romande Energie, une parcelle agricole située à proximité de notre site de Rolle a fait l'objet d'un projet de réensauvagement finalisé en 2023. Confié à une société paysagiste locale, cet aménagement a permis à la nature «de reprendre» ses droits. Il comprend une prairie fleurie, des aménagements en bois accueillant petits animaux et insectes, ainsi qu'un agréable passage pour les piétons, coureurs et cyclistes.

GRI 304-3

Nos actions en faveur du reboisement

Romande Energie souhaite contribuer à l'augmentation de puits de carbone naturels. Le Groupe poursuit en 2023 l'engagement initié en 2021 par la signature de deux conventions de reforestation signées avec deux partenaires suisses: la fondation arboRise et l'ONG ON A MISSION. Ces deux projets de reforestation situés en Haute-Guinée et au Népal font l'objet d'un suivi régulier pour en garantir la traçabilité environnementale et sociale. Les bénéfices de ces deux actions ne sont pas comptabilisés dans notre bilan carbone.

• Fondation arboRise

Grâce au soutien de Romande Energie, la fondation arboRise a une nouvelle fois pu reboiser une surface de 50 hectares de manière participative et durable en Haute-Guinée.

Les moyens ont permis l'engagement de plus de 500 familles locales dans tout le processus de restauration des sols dégradés, de la récolte des graines forestières (40 espèces locales, pour renforcer la biodiversité) jusqu'à l'entretien régulier des terrainsensemencés.

Les 50 hectares ont été répartis dans plusieurs villages différents (Borohila, Koyola, Kourouko, Linko



et Sémandou) pour minimiser les risques et renforcer l'impact environnemental, mesuré par des imageries satellites. Cette année a vu l'introduction de cultures intercalaires de pois d'Angole, qui favorisent la pousse des jeunes arbres tout en fournissant un complément nutritif bienvenu.

En outre, dans le cadre du processus de certification carbone, arboRise a mené une consultation approfondie auprès de ses parties prenantes au premier semestre 2023. Celle-ci a fourni de judicieuses suggestions visant à renforcer l'impact du projet quant à la prévention des feux de brousse par les communautés.

Enfin, arboRise a fondé une coopérative regroupant les familles engagées dans le projet afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et leur conférer le pouvoir de décision concernant la répartition des bénéfices du projet.

ON A MISSION.



- **ON A MISSION**
Depuis le début de notre engagement avec ON A MISSION en 2021, 123'000 arbres ont été plantés grâce à Romande Energie au Népal

L'organisation à but non lucratif vaudoise ON A MISSION travaille en partenariat avec des entreprises pour les aider à comprendre leur empreinte carbone, à la réduire et à soutenir des actions de reforestation durable. La sélection des projets tient compte de leur impact potentiel sur le climat mais aussi sur les communautés locales et la biodiversité. ON A MISSION garantit la transparence et une traçabilité des projets à l'aide d'images satellites et d'algorithmes pour suivre la croissance des arbres et des forêts, complétées d'un rapport de suivi annuel.

La zone de reboisement attribuée à Romande Energie se situe au Népal. A ce jour, plus de 286'000 arbres ont été plantés depuis le lancement du projet en 2019 dont 123'000 par

Romande Energie depuis juin 2021, représentant 1'800 jours de travail. Cet effort de reboisement a contribué à la restauration d'écosystèmes endommagés en plantant de nombreuses espèces d'arbres indigènes, favorisant ainsi les connexions écologiques, permettant également de réduire l'érosion des sols et d'améliorer la protection contre les glissements de terrain. Les communautés locales sont aussi responsabilisées, car elles gèrent et administrent les forêts communautaires.

Les revenus réguliers tirés de ces activités ont permis aux communautés d'épargner, d'investir dans leurs ménages, de créer des micro-entreprises pour diversifier leurs revenus et de subvenir aux besoins médicaux et familiaux quotidiens. En outre, ces progrès ont permis d'améliorer l'alimentation et la santé et d'accroître les possibilités d'éducation, les familles ayant désormais les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école.

GRI 3, GRI 305-5

Rénovation du poste de transformation électrique de Lucens : mise en service d'une première installation sans hexafluorure de soufre (SF6)

Dans le cadre du chantier de rénovation du poste de transformation électrique de Lucens, une première installation 145 kV sans hexafluorure de soufre (SF6) a été mise en service en novembre 2023. Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires au fournisseur General Electric (GE) ainsi qu'aux collaborateurs de Romande Energie pour effectuer son montage et ses essais. La nouvelle installation utilise un gaz alternatif, appelé g3, qui réduit de plus de 99 % l'équivalence CO₂ par rapport à une installation traditionnelle au SF6 de même taille. Cet équipement a été partiellement connecté au réseau haute tension de Romande Energie et de Groupe E. Dans ce même poste, de nouvelles cellules moyenne tension, sans SF6 car isolées à l'air, ont également été raccordées sur le réseau régional. La mise en exploitation du poste de Lucens se terminera en février 2024.

Ces mises en service illustrent le virage écologique d'installations plus propres en haute et moyenne tension dans les postes sources de Romande Energie.



La nouvelle installation utilise un gaz alternatif, appelé g3, qui réduit de plus de 99 % l'équivalence CO₂ par rapport à une installation traditionnelle au SF6 de même taille.



Pilier Sociétal

Le pilier sociétal est très développé chez Romande Energie. Il place la transformation culturelle et l'humain au cœur de son projet d'entreprise : «RElier nos énergies pour accompagner notre région vers un avenir durable».

A l'interne, il est principalement rattaché à l'Unité de Support des Richesses Humaines du Groupe. Les actions menées vers les collaboratrices et collaborateurs illustrent la volonté managériale de mobiliser, renforcer la culture de l'engagement et l'implication responsable. Cette démarche vise avant tout le bien-être et la sécurité du personnel, le développement de ses compétences et sa capacité d'initiative.

A l'externe, Romande Energie s'investit pour le développement du tissu économique local et travaille avec des associations engagées localement en Suisse et en France.

Politique de rémunération

Les politiques de rémunération des membres du Conseil d'administration et de la direction sont décrites au chapitre 3 – Rapport sur les rémunérations de notre Rapport de gestion, page 47.

Notre politique de rémunération se veut simple, claire, compréhensible et peu sujette à interprétation.

La rémunération est composée principalement d'une composante fixe et d'une participation aux résultats du Groupe.

La valeur cible de la participation aux résultats du Groupe est fixée à CHF 50'000 par directeur et à CHF 100'000 pour le directeur général, et CHF 2'000 pour les collaborateurs de Romande Energie SA et Romande Energie Services SA, y compris les cadres supérieurs. Les valeurs cibles sont influencées par l'atteinte des critères de performance financiers et des objectifs d'entreprise sur les trois piliers de la durabilité.

Aucune indemnité de départ spécifique, ni récupération, n'est accordée ou prévue à un membre sortant de l'organe de gouvernance le plus élevé ou à un cadre supérieur dont l'engagement est résilié.

GRI 2-19

Processus de fixation de la rémunération

Des négociations ont lieu chaque année pour déterminer l'évolution des conditions d'emploi et de la masse salariale avec la Direction générale. Une partie de nos discussions en 2023 a porté sur les questions de salaires et leur adaptation. En cohérence avec la politique de rémunération des membres de la direction (cf. rapport sur les rémunérations), les aspects sociétaux influencent fortement le positionnement de la rémunération et son évolution. Ainsi, nous avons décidé que l'augmentation annuelle des salaires soit déterminée sur deux axes, l'un par rapport au positionnement de la personne au sein de sa catégorie de salaire (quartile) et le second par rapport à l'ensemble des rémunérations fixes du personnel (percentile). Cette manière favorise les salaires débutant dans les catégories et les salaires les moins élevés et a pour objectif de diminuer les disparités relatives de la distribution des revenus au sein de l'entreprise. La proposition ainsi émise est ensuite appréciée par le manager qui peut l'influencer de +/- 50% sur la base de la performance réalisée.

GRI 2-20

Collaboratrices et collaborateurs, univers de travail

Satisfaction des collaboratrices et collaborateurs

L'étude annuelle de satisfaction des collaboratrices et collaborateurs, «REussir», menée par l'institut Qualintra à Genève concerne les personnes en CDI chez RE, RES et EFFITEC. Le Net Promotion Score, NPS, obtenu se maintient à un excellent niveau de 39 (42 en 2022) avec un taux de participation de 77% soit 834 répondants.

Recrutement et rotation du personnel

La société compte en 2023, 1'338 collaboratrices et collaborateurs, soit 85 personnes supplémentaires comparé à 2022.

En 2023, Romande Energie a travaillé avec 325 personnes déléguées et principalement dans les métiers techniques.

GRI 2-8

Nombre total d'employés réparti par sexe et par canton

	Hommes	Femmes	Total général
Vaud	818	265	1083
Genève	110	10	120
Valais	39	4	43
Neuchâtel	16	4	20
Fribourg	60	9	69
France	3	-	3
Total général	1046	292	1338

Nombre total d'employés à contrat horaire réparti par sexe et par canton

	Hommes	Femmes	Total général
Vaud	24	36	60
Fribourg	2	-	2
Total général	26	36	62

Turn over net

	2020	2021	2022	2023
Turn over net	7.10%	7.90%	6.80%	9.00%

Nombre total d'employés à plein temps et à temps partiel réparti par sexe et par canton

	Hommes	Femmes	Total général
Plein Temps	882	97	979
Vaud	673	87	760
Genève	109	5	114
Valais	33	2	35
Neuchâtel	12	-	12
Fribourg	53	3	56
France	2	-	2
Partiel	164	195	359
Vaud	145	178	323
Genève	1	5	6
Valais	6	2	8
Neuchâtel	4	4	8
Fribourg	7	6	13
France	1	-	1
Total général	1046	292	1338

Représentation en % de femmes parmi :

	2020	2021	2022	2023
Direction	0%	38%	38%	38%
Encadrement	16%	10%	14%	13%
Management	4%	5%	9%	9%
Collaborateur	23%	24%	23%	23%

Pourcentage global de femmes

	2020	2021	2022	2023
Pourcentage global de femmes	22%	21%	22%	22%

GRI 2-7, GRI 405-1

Ratio de la rémunération totale annuelle

Pour les entreprises Romande Energie SA et Romande Energie Services SA, un ratio de Gini est évalué.

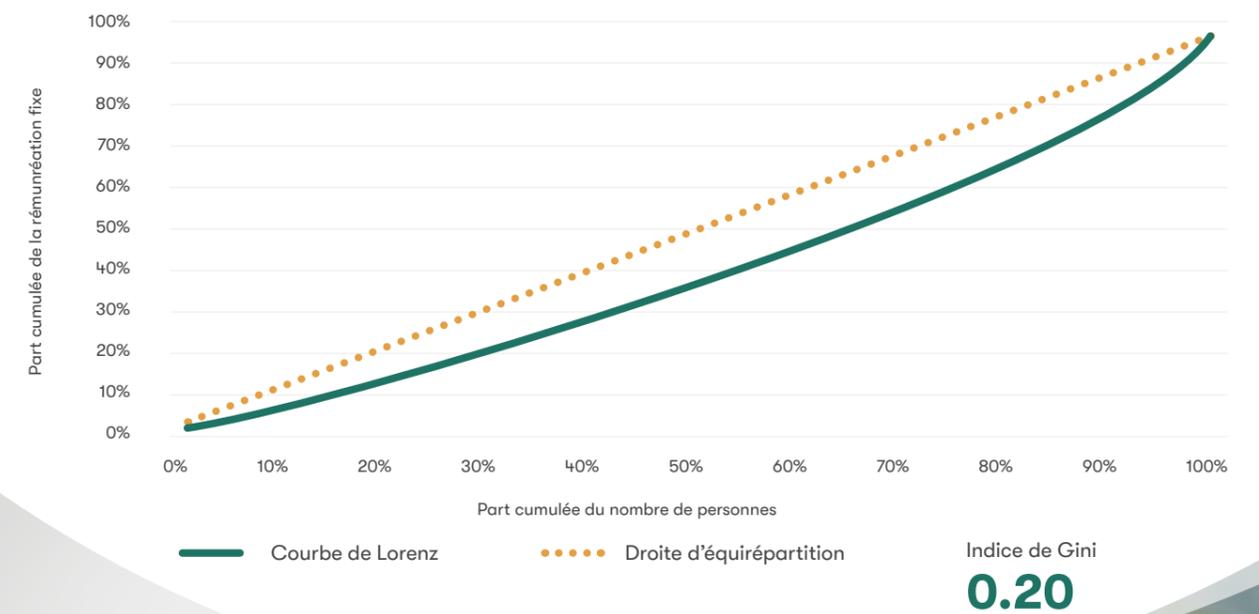
Le coefficient de Gini est basé sur le principe de la courbe de Lorenz. Cette dernière met en relation les pourcentages cumulés de la population et les pourcentages cumulés des revenus, classés par ordre croissant. Elle montre quelle part de la population perçoit quelle part du revenu total. Plus la distribution des revenus est inégale, plus la courbe de Lorenz s'écarte de la diagonale (distribution égale). De cette manière, le coefficient de Gini correspond au rapport entre la surface allant de la diagonale à la courbe de Lorenz et la surface totale en dessous de la diagonale (surface du triangle). Si toutes les personnes percevaient le même revenu, la courbe

de Lorenz se confondrait avec la diagonale et le coefficient de Gini serait égal à zéro. Si une seule personne percevait la totalité du revenu, la courbe de Lorenz se confondrait avec les deux axes du graphique et le coefficient de Gini serait égal à 1 (inégalité de revenu maximale).

L'indice (ou coefficient) de Gini est donc un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême).

Fin 2023, le ratio de Gini pour Romande Energie SA et Romande Energie Services SA s'élevait à 0.20. A titre de comparaison, au niveau suisse, il s'élève à 0.45 en 2019.

Courbe des rémunérations fixes RESA + RES 2023





Politique d'égalité salariale

Diversité des organes de gouvernance et des employés

- Fin 2023, le Groupe employait au total 1'338 personnes. 248 des collaboratrices et collaborateurs ont moins de 30 ans, 719 entre 30 et 50 ans et 371 plus de 50 ans.
- Le Comité de direction est composé à 57% d'hommes et à 43% de femmes.
- Le Conseil d'administration compte deux femmes, sur neuf membres, dont cinq désignés par le Canton de Vaud.
- Ces dernières années, l'âge moyen du personnel du Groupe a augmenté. La proportion de femmes demeure constante depuis quelques années à 22%, (hors personnel intérimaire).
- 27% des employées et employés travaillent à temps partiel (hors personnel intérimaire), dont 54% sont des femmes.
- En 2023, le taux de fluctuation net des sociétés Romande Energie, Romande Energie Services SA et Effitec SA s'est élevé à 9% (6.8% en 2022).

Les travailleurs à temps partiel, rémunérés mensuellement au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée, bénéficient de conditions identiques à l'ensemble des collaborateurs. Le plan de prévoyance tient compte, au travers d'une déduction de coordination proportionnelle au taux d'activité, d'une prévoyance complète.

GRI 405-1



L'engagement envers la diversité et l'inclusion n'est pas seulement une réponse aux enjeux actuels, mais aussi une opportunité de stimuler la performance globale.

Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes

Le Groupe vise l'égalité salariale entre les sexes. La loi sur l'égalité révisée, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2020, vise à mettre en œuvre l'application du droit constitutionnel à un salaire égal pour un travail de valeur égale et impose aux entreprises de plus de 100 salariés de procéder à une analyse interne de l'égalité des salaires. Romande Energie SA et Romande Energie Services SA ont effectué cette analyse conformément à la loi et ont pris des mesures quand cela s'avérait nécessaire afin que l'égalité soit atteinte.

GRI 405-2

Diversité et Inclusion

Romande Energie est à un tournant où l'engagement envers la diversité et l'inclusion doit être renforcé. Cet engagement n'est pas seulement une réponse aux enjeux actuels, mais aussi une opportunité de stimuler la performance globale.

Des progrès significatifs ont été accomplis en matière de diversité et d'inclusion ces dernières années, et l'entreprise se propose d'aller plus loin afin d'être plus inclusive, inspirante et responsable sur la thématique.

La mixité hommes/femmes est un enjeu sur lequel la Direction générale souhaite mettre en place un plan d'actions pertinent et le développement de potentiels féminins est favorisé en interne.

Nos actions s'articulent autour de trois axes :

- Communication et marque employeur
- Processus RH (Recrutement/onboarding et développement des talents)
- Formations internes.

Nos réalisations en 2023

- Nous avons mis en place des objectifs de mixité par Unité d'Affaires et de Support sur cinq ans
- Une analyse globale de l'entreprise en matière de mixité a été réalisée (répartition, communication interne et institutionnelle, marque employeur et processus RH)
- Notre équipe RH a été formée sur les biais possibles en matière de gestion RH et de recrutement.

Bilan chiffré du niveau de mixité de Romande Energie en 2023

(source : Agence Artemia - automne 2023)

Comparatif Romande Energie au secteur en Suisse

	Suisse	Secteur de l'Energie*	Romande Energie
Présidente CA	5% (SMI)	0%	0%
Membre CA	22.5% (all)	19%	22.2%
CEO	9% (all)	25%	0%
Membre DG	30.8% (all) 23% (Public)	13%	42.8%
Cadres	37.6% (Management)	12%	14%
Employées	49%	21%	22%

* Alpiq, Axpo, BKW, Romande Energie

État des lieux

La répartition hommes/femmes dans l'entreprise et comparatif avec le secteur en Suisse

La répartition hommes/femmes est variable selon les Unités d'Affaires et de Support. Il s'avère cependant que dans toutes les Unités les femmes accèdent moins que les hommes aux fonctions de management et d'encadrement, malgré la nomination de trois femmes à la direction en 2021, et de cinq nouvelles femmes dans l'encadrement en 2023 (quatre recrutements externes et une promotion interne). La direction de Romande Energie a un niveau de mixité très supérieur à la moyenne suisse, et à peu près dans la moyenne ou légèrement inférieur pour les positions de cadres.

Engagements de l'entreprise

Romande Energie engage des actions en faveur de la mixité depuis 2018, date à laquelle un premier groupe de travail et un workshop constitué de femmes de la relève et de cadres a été constitué. Depuis lors, des relais en interne sur ces questions ont été nommés (responsable mixité et diversité) et des campagnes de sensibilisation menées auprès de l'équipe des RH sur les biais et stéréotypes, puis auprès de la Direction en 2023.

En 2021, trois femmes sont nommées à la direction du Groupe, positionnant Romande Energie au-dessus de la moyenne nationale et du secteur de l'énergie.

Des mesures concrètes soutenant la parentalité, mais également donnant plus de flexibilité aux collaboratrices et collaborateurs participent à l'intégration de la diversité dans nos effectifs :

- Augmentation des temps partiels depuis 3 ans (encouragement en 2020), augmentation de plus de 51% des hommes et de 27% des femmes en nombre de personnes à temps partiel, 15% des hommes au total sont à temps partiel en 2022 contre 66 % des femmes
- Accompagnement des congés maternité et paternité – échanges avec la maman/le papa avant, pendant et au retour du congé afin de discuter des souhaits, possibilités et modalités du congé et de la reprise du poste
- Congé paternité de 4 semaines
- Soutien à la garde d'enfants (crèche) et projet en cours pour la garde d'enfants dès 4 ans durant les vacances sur le lieu de travail
- Flexibilité : horaire annualisé, accès pour toutes et tous au temps partiel et au télétravail, horaire flexible pour la plupart des collaboratrices et collaborateurs
- Accès aux congés non payés.

Tous ces points démontrent une volonté de changement et une ouverture à la diversité au plus haut niveau de l'entreprise. Cette impulsion de la direction doit continuer d'être soutenue par des politiques et des actions concrètes pour créer un environnement de travail plus inclusif dans toutes les unités et niveaux hiérarchiques.



Santé et sécurité au travail

GRI 403-1, GRI 403-2, GRI 403-3, GRI 403-4, GRI 403-5, GRI 403-6, GRI 403-7, GRI 403-8, GRI 403-9

Indicateurs-clés de santé et sécurité au travail

- Taux de fréquence global des accidents (i.e. nombre d'accidents professionnels > 1 jour / ETP) : 1.51%
- Taux de gravité des accidents (nombre de jours d'absence liés à des accidents professionnels / ETP) : 0.54%.

A des fins de transparence et de comparaison, ces indicateurs sont désormais publiés chaque année dans le Rapport de durabilité.

Sécurité maîtrisée

Le concept décrit la mise en place d'un Système de management de la santé et sécurité au travail (SMSST) par le Groupe Romande Energie pour prévenir les accidents et les maladies liés au travail. Ce système est conforme à la norme ISO 45001. Le SMSST est supervisé par un ingénieur de la santé et sécurité au travail, et est géré par un spécialiste de la sécurité et trois chargés de sécurité.

En 2023, le Groupe Romande Energie a réalisé un audit de suivi réussi, ainsi que 339 audits de sécurité couvrant tous les secteurs d'activité de l'entreprise. De plus, 129 bilans sécurité ont été effectués avec les responsables de chaque secteur. Ces audits de sécurité sont désormais réalisés à l'aide d'une application dédiée qui permet de suivre les actions de mise en conformité.

- Le concept met en avant l'importance de la sécurité et de la santé au travail, ainsi que les mesures prises par le Groupe Romande Energie pour assurer la conformité aux normes de sécurité.

En 2023, le Groupe déplore 17 accidents du travail, soit 11 de moins qu'en 2022.

Bien que chaque accident soit un accident de trop, nous constatons que notre politique de prévention santé et sécurité porte ses fruits.

- Afin de renforcer l'implication du management dans la mise en œuvre des règles de sécurité de leurs équipes, nous avons mis en place un système de «Safety checks» digitaux, permettant le contrôle de la culture sécurité et l'échange sur les chantiers. Le volume annuel des «Safety checks» à réaliser est fixé en fonction des métiers; il sera renforcé en 2024.



- Les collaboratrices et collaborateurs sont invités à participer à la commission Santé et Sécurité au Travail (SST) du Groupe Romande Energie. Cette commission est composée de représentants du personnel et de la direction de l'entreprise. Les représentants du personnel ont pour rôle de faire remonter les préoccupations et les suggestions des collaborateurs en matière de santé et sécurité au travail. Ils participent également à l'élaboration des politiques et des actions de prévention mises en place par l'entreprise. Cette participation active des collaborateurs permet d'assurer une meilleure prise en compte de leurs besoins et de favoriser une culture de sécurité au sein de l'entreprise. Nos collaboratrices et collaborateurs sont couverts par notre concept de sécurité qui est lui-même contrôlé par la certification ISO 45001.

Cela comprend non seulement la mise en place de mesures de prévention des risques professionnels, mais aussi la formation continue des employés aux bonnes pratiques de sécurité. Cette certification garantit également le respect des normes légales et réglementaires en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail.

La certification 45001 est un gage de qualité et de sérieux pour nos collaborateurs, mais aussi pour nos clients et partenaires. Elle témoigne de notre engagement à assurer un environnement de travail sûr et sain pour tous.

En outre, cette certification nous permet d'identifier et de gérer efficacement les risques liés à nos activités, afin de prévenir les accidents et les maladies professionnels. Elle nous aide également à améliorer continuellement nos performances en matière de sécurité et de santé au travail.

En somme, la certification 45001 est un outil précieux pour garantir la sécurité et la santé de nos collaborateurs, tout en améliorant notre efficacité et notre productivité.

- Nous portons une attention particulière également aux accidents non professionnels qui sont malheureusement en augmentation malgré les actions de communication préventives réalisées; en effet nous déplorons une augmentation de 2% (fréquence 15.9%) versus 2022. En 2024, nous allons renforcer notre plan d'actions y relatif par de nouvelles communications ainsi que des ateliers proposés aux collaborateurs.

Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail

Nous avons organisé une formation pour les managers avec la Suva. Cent trois managers ont suivi la formation, bénéficiant ainsi d'une opportunité précieuse d'améliorer leurs compétences et de renforcer leur leadership au sein de l'entreprise.

Encourager le sport

Notre concept Santé et Sécurité encourage le sport avec des offres de fitness à prix préférentiel ou offres d'équipement de sport à prix réduits. L'activité sportive est facilitée par l'infrastructure des bâtiments qui sont équipés de douches et vestiaires, ainsi que par la flexibilité des heures de travail des collaboratrices et collaborateurs.



Attraction des talents pour assurer notre compétitivité

Dans le paysage professionnel actuel (ultra compétitif et en pénurie de main d'œuvre), travailler sur la marque employeur est devenu crucial. Il s'agit d'une démarche qui va bien au-delà de la simple réputation de l'entreprise; elle reflète la culture, les valeurs et l'environnement de travail.

Dans un contexte de compétition croissante pour attirer et retenir les meilleurs talents, une marque employeur solide est un atout essentiel. Les personnes recherchent désormais des entreprises qui incarnent des valeurs alignées aux leurs, qui offrent un environnement favorable au développement professionnel et qui mettent l'accent sur le bien-être de leurs employés.

Investir dans la marque employeur garantit une attractivité accrue auprès des candidats talentueux, réduit les coûts de recrutement en attirant des candidats motivés et renforce l'engagement des employés existants. De plus, une marque employeur positive contribue à l'image globale de l'entreprise, influençant la perception des consommateurs et des partenaires commerciaux.

Ce sont les raisons pour lesquelles l'entreprise a décidé en 2023 de créer un pôle relatif à cette thématique et qu'elle a développé une nouvelle culture d'entreprise. Elle a également renforcé sa visibilité externe que ce soit en ligne (en réorganisant les pages carrières du site internet et en démultipliant les communications sur les réseaux sociaux) ou en participant à des événements majeurs relatifs au recrutement et à l'apprentissage dans la région.

La prochaine étape sera de proposer un véritable programme qui bénéficiera au personnel et sera axé sur le bien-être, la formation et le développement professionnel.



Contribution au développement du tissu économique local

Déploiement du Pourcent sociétal et environnemental

Le Pourcent sociétal et environnemental est un programme de mécénat d'entreprise. Il a pour objectif de lutter contre la précarité, de favoriser l'inclusion et la diversité, de permettre à la population d'habiter durablement son territoire, d'accompagner la transition énergétique et de favoriser tout engagement social ou environnemental en Suisse romande. À travers le Pourcent sociétal et environnemental, Romande Energie contribue au développement d'une économie à but non lucratif, décarbonée, sociale et solidaire en Suisse romande.

Dans le but d'atteindre au mieux ses objectifs, ce programme est doté d'un Comité de gestion et d'un partenaire social, **MEGA Social Innovation**, ayant pour mission de sélectionner les projets, et de garantir leur qualité et leur suivi. L'innovation et le potentiel d'impact sont des critères de sélection importants. Les projets présélectionnés sont soumis au vote des collaborateurs. Le Pourcent sociétal et environnemental apporte un soutien financier et/ou en compétences pour maximiser son impact auprès des structures sélectionnées. Il dispose d'un budget annuel correspondant à 1% de l'EBIT opérationnel publié l'année précédente par le Groupe.



Après son lancement en 2022, le Pourcent sociétal et environnemental a rapidement pris son essor avec cinq projets déjà réalisés en 2023 en partenariat avec :

- **Caritas Vaud et le Centre Social Protestant Vaud**, création de deux fonds d'aide financière d'urgence à destination de leurs bénéficiaires (soutien financier). Création de flyers et animation d'ateliers de sensibilisation aux écogestes auprès de leur bénéficiaires et assistants sociaux, sur 4 de leurs sites (soutien en compétences)
- **La Maison de la Rivière**, création d'une formation à la biodiversité, à destination des enfants et du personnel enseignant, qui se déroulera dans l'environnement direct de leur école (soutien financier)
- **Le Repuis**, création d'une formation en énergies renouvelables, à destination de jeunes souffrant de difficultés cognitives, physiques, psychiques ou comportementales (soutien financier).

Le Pourcent sociétal et environnemental a bénéficié d'un bel accueil au sein des équipes de Romande Energie qui se sont largement mobilisées pour le soutenir : 223 personnes ont pris part au vote de la sélection 2023 des programmes, et 29 volontaires ont participé à la traduction des flyers en 11 langues et à l'animation de 9 ateliers sur les écogestes.

Mécénat interne

Après son timide lancement en 2022 (seulement trois dossiers reçus), le programme de mécénat interne a remis du cœur à l'ouvrage en 2023 et a obtenu une résonance plus forte auprès des collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise. Finalement, ce sont 12 dossiers qui ont été récoltés cette année.

Pour rappel, le programme consiste à offrir un soutien aux collaboratrices et collaborateurs qui exercent une activité dans laquelle ils sont pleinement investis et qui méritent un coup de pouce de la part de l'entreprise, afin de créer une dynamique de reconnaissance positive et équitable.

L'action de mécénat peut prendre deux formes, soit un soutien financier, soit un soutien en temps mis à disposition. Il appartient au bénéficiaire de choisir. À noter que les deux formes de soutien ne sont toutefois pas cumulables.

Sont éligibles les projets en lien avec le sport, les arts et/ou ayant un fort impact sociétal et/ou environnemental, à l'exception des cas suivants :

- Sports violents et sports motorisés
- Lien avec un parti politique, une organisation syndicale ou une organisation à caractère religieux.

Le projet doit être mené en priorité en Suisse (par exemple, dans le cadre d'une manifestation), idéalement dans l'un des cantons d'implantation du Groupe (Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud).

Au vu du succès rencontré, l'action sera proposée en 2024 dans le même format, dans l'espoir que cette dernière reste appréciée et considérée par les collaboratrices et collaborateurs.

GRI 203-2

Notre engagement local pour l'insertion sociale

Lors de nos différents chantiers ou travaux d'entretien, nous nous engageons à travailler avec des associations locales afin de créer des synergies pour la réinsertion.

Notre collaboration avec l'association Embellimur

Les bénéficiaires de l'association Embellimur, active dans le domaine de l'insertion sociale par l'intégration et la thérapie, ont réalisé un mur en pierres sèches lors du chantier de Sainte-Croix en 2023. Leur formation se poursuit en 2024 sur notre projet. Cette collaboration avec Embellimur est une illustration de notre approche de la durabilité régénérative car les bénéficiaires de l'association ont pu étendre leurs compétences par cette expérience et poursuivront ce travail sur d'autres chantiers.

www.embellimur.ch/

Notre collaboration avec l'association IDEE

Romande Energie France travaille avec l'association IDEE, (Insertion Dordogne Entretien Environnement) pour des prestations de nettoyage des locaux et d'entretien de la végétation pour la centrale hydroélectrique de Bar, en Corrèze. IDEE est une entreprise d'insertion qui embauche des demandeurs d'emploi éligibles à l'insertion par l'activité économique pour réaliser des travaux sous la responsabilité d'encadrants professionnels.

<http://www.idee-association-argentat.fr/>

Dons et Mécénats externes

De la demande de soutien pour le Summit Foundation Clean-Up Tour (nettoyage des pâturages sous les installations de ski) à celle de médecins genevois organisant un concert en faveur de la Fondation Sentinelle pour les enfants souffrant de handicaps physiques qui seront opérés aux HUG, nous avons à cœur de soutenir les projets qui sont en adéquation avec les critères préconisés par Romande Energie.

Parmi les plus de 500 demandes reçues cette année provenant de tout horizon et de toute catégorie, certaines ont été retenues pour leur caractère durable ou sociétal telles que l'Association Differ'ensemble qui vient en aide aux personnes seules ou à des familles en situation difficile en Valais, l'Association Croclicot qui produit une série animée en faveur de l'environnement ou encore l'aide à la plantation d'arbres pour reformer un corridor écologique et le Festival du Film Vert à Echallens.



Le programme de mécénat interne a remis du cœur à l'ouvrage en 2023 et a obtenu une résonance plus forte auprès des collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise.

Adhésion à des associations

Romande Energie apporte son soutien au tissu associatif suisse par le biais d'une contribution financière annuelle à une cinquantaine d'associations professionnelles. Nous participons activement à des événements axés sur l'évolution du contexte réglementaire et du secteur de l'énergie en général. Bien que nous accordions une attention particulière à chaque association que nous soutenons, nos liens sont particulièrement étroits avec les organisations suivantes :

- L'Association des entreprises électriques suisses (AES)
- Le Centre de Formation romand des Electricien.nes de Réseau (CIFER)
- Le Centre de Recherches Energétiques et Municipales (CREM)
- La Chambre valaisanne de commerce et d'industrie (CCI)
- La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)
- La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)
- Electrosuisse
- Géothermie-Suisse
- Association Smart Grid Suisse (VSGS)
- GREE (Groupement romand pour l'énergie éolienne)
- Nomads Foundation
- RegioGrid
- Suisse Eole
- swisscleantech
- Swissolar

GRI 2-28

Conformité à la réglementation sociale

Afin d'assurer une veille, chaque thématique liée à la réglementation sociale est suivie par une personne de l'Unité de Support Richesses Humaines. La veille consiste à suivre les évolutions, les communiquer, les appliquer et à en contrôler la mise en œuvre. A cet effet, le personnel RH suit régulièrement des formations externes spécifiques de mise à jour.

Plusieurs personnes sont au bénéfice de brevets fédéraux de spécialiste en assurances sociales, en caisse de pensions, en RH et une personne détient un titre d'expert en assurances sociales.

Les RH s'appuient également sur le service juridique du Groupe, principalement pour les questions liées au Droit du travail.

Chaque année, une revue commune RH est partagée sous forme d'un THASAI (Tour d'horizon des assurances sociales et autres informations). Lors de l'exercice 2023, l'édition du THASAI, outre les réformes en cours du système de prévoyance, a mis en avant la nécessité de modifier notre réglementation liée à l'âge de retraite des femmes.

Le marché du travail est suivi au travers des baromètres d'emploi suisse et des job market index publiés.

La veille des évolutions liées aux CCT (Conventions collectives de travail), auxquelles certains secteurs d'activité du Groupe sont soumis, est également réalisée.

Aucune procédure juridique liée à la réglementation sociale n'est en cours et n'a eu cours durant l'exercice 2023.

GRI 2-27

Accords de négociation collective

Le Groupe informe régulièrement les représentants du personnel de la marche des affaires, les implique et les consulte quant à l'évolution de la politique RH. La volonté de la Direction est de faire appel à l'intelligence collective et à la responsabilité de chacun pour l'impliquer le plus possible dans les décisions l'impactant. De plus, la Représentation du personnel Romande Energie (RPRE) est l'interlocutrice officielle de la Direction lorsque cette dernière a des mesures relatives au personnel lors, par exemple, de modifications de la politique RH ou des conditions d'emploi.

GRI 2-30



Nombre moyen d'heures de formation par an par employé :

1.5 jour



Formation du personnel

En tant qu'organisation apprenante, Romande Energie s'engage pour le bien-être et le développement personnel de ses collaboratrices et collaborateurs. Le Groupe innove et intègre différentes solutions de formations qui participent à notre culture d'entreprise basée sur le respect mutuel, l'écoute bienveillante et l'intelligence collective. L'Unité de Support Richesses Humaines accompagne notre évolution culturelle par une politique de formation ambitieuse incitant nos collaboratrices et collaborateurs à jouer un rôle actif dans notre organisation et à se préparer aux enjeux de demain.

Cursus de formation pour les nouveaux entrants

Les nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs de Romande Energie, quel que soit leur statut (stagiaire, contrat fixe ou temporaire), bénéficient d'une formation obligatoire dans les trois mois qui suivent leur arrivée afin de les familiariser avec nos pratiques, l'organisation de travail, la santé et sécurité ainsi qu'aux prestations du Groupe. Un nouveau cursus spécifique sur les règles de sécurité au travail a été mis en place pour les métiers techniques (chantier / projet).

Refonte journée d'accueil incluant la durabilité

Nous avons intégré dans la journée «Onboarding» une présentation sur la Durabilité afin de sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs et les encourager à l'appliquer dans leur activité.

GRI 404-1

Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition

Plusieurs formations sont proposées: Cursus Onboarding, Cursus Managez vos équipes, Cursus Sécurité au travail, Programme de reconversion avec la coopérative Démarches pour former de nouveaux poseurs de panneaux photovoltaïques. Nous encourageons également la participation à des formations certifiantes dans la durabilité.

GRI 404-2

Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière

Tout collaborateur engagé par contrat fixe bénéficie a minima d'une discussion au sujet de son évolution de carrière au travers du «Partage», entretien annuel avec son manager. L'évaluation de la performance au sein de Romande Energie est collective et constituée de trois objectifs basés sur chacun des piliers qui mènent à la distribution du bonus annuel identique pour chaque collaborateur.

GRI 404-3

Temps forts et Projets 2023

Mise à jour du code de conduite

En novembre 2023, le Comité de direction ainsi que le Conseil d'administration ont approuvé le nouveau Code de conduite du Groupe, tel que décrit en page 65. Une formation obligatoire (e-learning) relative à ce «nouveau» Code de conduite sera déployée au cours du premier trimestre 2024.

Champ d'application de l'ODiTr (minerais et métaux provenant de zones de conflit et travail des enfants)

L'application de l'Ordonnance fédérale (ODiTr) en matière de mise en circulation et/ou de traitement de métaux tels que l'étain, le tantale, le tungstène ou l'or provenant de zones de conflit ne concerne généralement pas Romande Energie, du moins pas dans les volumes spécifiés par l'ODiTr.

En ce qui concerne le travail des enfants et afin de lutter efficacement contre cette pratique et de se conformer aux exigences légales, des mesures visent à garantir que les produits acquis ne contribuent pas à l'exploitation du travail des enfants et respectent les normes éthiques et légales en vigueur.

En résumé, des procédures rigoureuses garantissent que toute acquisition de biens et de services est effectuée de manière éthique et conforme aux exigences légales, même si le Groupe n'est pas directement soumis à cette ordonnance.

Promotion de la mobilité douce

Comme tous les ans, Romande Energie participe au challenge Bike to Work afin de faire découvrir aux collaboratrices et collaborateurs le plaisir de pédaler. Un total de 38 vélos électriques sont mis à disposition pendant toute la durée du programme. Les collaborateurs peuvent ainsi pédaler pour les trajets pendulaires ainsi que pour le loisir ou tout autre déplacement.



Poursuite des ateliers «La Fresque du Climat»

Soucieux de sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs, nous avons poursuivi la Fresque du Climat. Deux sessions ont eu lieu cette année.

Ateliers «Fresque de la Construction» formation

Faisant suite au bon accueil de la Fresque de la Construction en décembre 2022, main dans la main avec cette association, nous avons adapté l'atelier aux spécificités suisses. Nous avons réalisé 5 fresques en 2023 avec notamment 7 participants externes.



Electromobilité et mobilité active

L'électrification de notre flotte suit son cours, 31 nouveaux véhicules légers ont été livrés

A fin 2023, nous avons un taux de conversion de 47% en électromobilité sur un total de 197 véhicules légers. Pour 2024 nous avons un taux cible de 50% en fonction des possibilités techniques en regard des besoins métiers.

L'infrastructure de recharge se renforce simultanément. En 2023, une dizaine de bornes ont été installées sur le site de Morges, ce qui représente une augmentation de 14% pour atteindre 80 points de recharge multi-sites. Pour 2024, nous allons renforcer la fiabilité d'alimentation par la rénovation de certaines bornes et également augmenter le parc de 12 bornes à Préverenges (+15%).

Promotion de la mobilité durable

Afin d'encourager nos collaboratrices et collaborateurs à utiliser la mobilité douce et les transports publics, depuis l'année 2023, l'attribution des abonnements demi-tarif (CFF) est un avantage inscrit dans les conditions d'emploi.



Innovations

Corporate venture capital

Dans le cadre de ses activités de **Corporate Venture Capital**, Romande Energie a suivi le développement des startups en lesquelles elle a investi par le passé, notamment Proxipel et Tayo. Elle accélère ses initiatives d'investissement en misant en 2023 sur deux nouvelles startups prometteuses: Enerdrape, qui a développé un panneau géothermique permettant de capter la chaleur résiduelle présente dans les environnements souterrains et Popety.io, active dans la prospection et la rénovation immobilière à large échelle.



Academia - Partenariats académiques

Academia est un véhicule stratégique actif sur le temps long visant à maximiser la valeur issue de nos relations avec les milieux académiques au bénéfice tant de notre entreprise sur le plan stratégique que de nos partenaires sur le plan de l'efficacité de nos relations bilatérales.

Pour la période 2023-24, le programme Academia a priorisé ses activités sur deux thèmes technologiques – **la flexibilité et le stockage d'une part, l'open data et l'expérience digitale d'autre part** – et un thème spécifique à la durabilité centré sur **la sobriété et l'adaptabilité**. Ces trois thèmes, ciblés sur une création de valeur à long terme, sont proposés proactivement aux instituts académiques pendant cette période de deux ans.

Notre partenariat avec le programme **E4S** (EPFL-UNIL-IMD) s'est concrétisé en 2023 par le développement d'une maquette digitale de démonstration illustrant le potentiel que pourrait offrir un **Observatoire Romand de la Décarbonation** (ORODE). Ce proof-of-concept est le fruit d'un travail collaboratif ayant impliqué plus de vingt experts issus de différents milieux économiques, académiques, et médiatiques.

Romande Energie a été l'un des partenaires industriels de la **HEIG-VD** pour son projet de recherche académique «**Optim'Ease**». La recherche a comparé les performances économiques et environnementales de deux approches possibles pour définir le concept énergétique d'un quartier.

Romande Energie a collaboré avec la HEIG-VD pour organiser l'édition 2023 du Design Thinking & Sprint (DTS) digital Challenge. Cet événement, conduit sous la forme d'un **hackathon** dans les locaux de EXPLORiT (nouveau centre d'innovation et d'exploration à Yverdon), a permis à une centaine d'étudiants de se familiariser avec les approches du design

thinking (pensée créative) en mode sprint, à partir de défis proposés par Romande Energie en lien avec les enjeux digitaux du secteur énergétique.

Depuis 2020, Romande Energie soutient l'Ecole 42, à Lausanne. Cet engagement vise à promouvoir concrètement l'économie numérique en Suisse. Il s'inscrit dans le virage que le Groupe entreprend en développant notamment sa propre «Data factory» et en faisant appel à de nouvelles compétences liées au domaine de la data, mais également à l'expérience client.

GRI 203-2

Nouvel outil pour la rénovation des bâtiments

Décarboner la Suisse romande passe par un gros effort sur l'immobilier et notamment pour les propriétaires de parcs immobiliers. Nous avons développé un outil qui permet d'identifier les potentiels de rénovation d'un groupe d'immeubles et d'identifier les priorités d'actions. Le **BRM (Building Relationship Manager)** accompagne déjà 3 parcs pour lesquels des actions comme le potentiel de raccordement à un CAD, la pose d'une PAC ou les obligations légales sont mises en avant pour accompagner les propriétaires dans leurs démarches ESG.

Romande Energie a mené une étude sur le Microgrid des Cèdres à Chavannes-près-Renens. Le projet, démarré en 2021 a été finalisé en 2023.

- Ce projet a étudié les paramètres qui ont le plus d'influence sur le dimensionnement et la performance des microgrids. Des solutions d'amélioration avec des systèmes opérationnels comme le stockage électrique ou de chaleur, la cogénération ont été évaluées d'un point de vue environnemental et économique, ainsi que l'influence de la consommation supplémentaire d'électricité par les véhicules électriques.
- Une des conclusions de l'étude vise à démontrer que les prix de l'énergie exercent une influence importante sur le concept énergétique et le fonctionnement d'un système à faibles émissions de gaz à effet de serre. Les conclusions sont tirées d'une étude de cas concret correspondant à des normes réelles en matière d'énergie et de construction. Elles devraient donc pouvoir être extrapolées à des quartiers similaires.

Perspectives et conclusion

Introduction de la «durabilité» dans les statuts de Romande Energie Holding

Afin d'intégrer la notion de durabilité dans le but de la société, il sera proposé à l'Assemblée générale de mai 2024 d'approuver l'introduction **d'une clause de durabilité dans les statuts de Romande Energie Holding SA**, en prévoyant notamment que la société exercera ses activités de manière à faciliter et accélérer la transition énergétique de la Suisse romande vers des énergies renouvelables.

Anticipations des tendances du secteur de l'énergie : la transition énergétique est en marche

Le fort développement des **énergies renouvelables** devrait s'accroître, et bénéficier des politiques de soutien suisse et européenne et de la mise en place de nouvelles mesures à venir.

En Suisse, le solaire connaît et connaîtra la plus forte croissance. Celle-ci sera malheureusement freinée à cause du manque de main-d'œuvre qualifiée, qui pourra compromettre l'atteinte des objectifs politiques ambitieux fixés.

Face à l'accroissement exponentiel du déploiement de la production d'énergie renouvelable décentralisée, les réseaux électriques subissent une pression inédite et font face à un risque d'augmentation des coûts dans toute l'Europe.

Le charbon sera progressivement évincé du mix énergétique européen grâce au développement des renouvelables. Le gaz restera lui, en revanche, toujours important pendant encore quelques années pour assurer l'approvisionnement lorsqu'il n'y aura aucune production renouvelable. Le nucléaire jouera aussi un rôle dans la transition énergétique.

Les clés de l'avenir du secteur de l'énergie seront **le stockage et la flexibilité**, ils permettront de déplacer la charge entre le moment de la production et le moment de la consommation.

tion. Les technologies et mécanismes ne sont pas encore aboutis, nous allons donc assister (et assistons déjà) à des situations où le marché est inondé de renouvelable qui ne peut pas être stocké (prix très bas voire négatifs) et à des situations de tension du système avec le gaz pour déterminant du prix de marché. Ce sont justement ces écarts de prix qui permettront aux technologies de stockage et de flexibilité de devenir rentables.

Perspectives – Science Based Targets initiative (SBTi) et engagement des employés

Cette année, notre engagement environnemental prend une nouvelle dimension chez Romande Energie. Nous avons décidé de consacrer une partie significative de nos efforts à la formation de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs à la durabilité. En comprenant mieux les enjeux environnementaux et en intégrant des pratiques durables dans nos opérations quotidiennes, nous croyons fermement que chaque collaborateur peut devenir un agent du changement positif.

De plus, nous avons l'intention de nous engager dans le programme Science Based Targets initiative (SBTi) à partir de 2024. Cette initiative, axée sur des objectifs de réduction d'émissions basés sur des données scientifiques, renforcera notre résolution de réduire notre impact environnemental de manière tangible et mesurable.

En parallèle, nous entamons une révision de notre stratégie pour rendre nos métiers plus efficaces quant à une utilisation plus responsable des ressources, une réduction significative de notre empreinte carbone et une attention particulière à l'ensemble de nos parties prenantes. Nous sommes convaincus que cette révision stratégique renforcera notre position en tant qu'acteur clé dans la transition vers une énergie plus durable.

Ces initiatives sont le reflet de notre engagement continu à intégrer la durabilité au cœur de nos opérations, de notre culture d'entreprise et de notre vision pour un avenir énergétique plus respectueux de l'environnement.

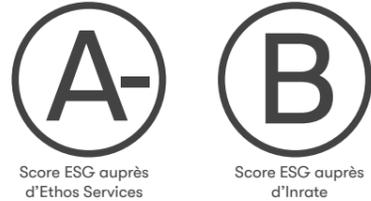
Reconnaissance, remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes qui ont apporté leur expertise et leur dévouement à la réalisation de ce rapport de synthèse. Leur contribution a été essentielle à la qualité et à la diversité des perspectives présentées.



Notations et Certifications

Notations Ethos/Inrate



Les détails fournis par les deux organismes mentionnés alimentent annuellement notre stratégie et notre gouvernance en durabilité. La spécialiste en finance durable chez Romande Energie analyse minutieusement ces rapports. Les axes d'amélioration identifiés sont ensuite partagés en interne pour définir les actions à entreprendre.

Chaque année, nous nous engageons à intégrer des améliorations dans notre Rapport de gestion. Les critères susceptibles d'être renforcés sont discutés en Comité de direction et présentés au Conseil d'administration, permettant d'identifier d'éventuelles actions correctives.

GRI 2-12, GRI 2-13, GRI 2-17

Certifications ISO (International Standard Organisation)



Le système de management intégré au service de notre performance

Le Groupe Romande Energie bénéficie d'une longue tradition d'excellence opérationnelle. Le système de management intégré (SMI) du Groupe vise à améliorer en permanence la performance de nos services, à valoriser les compétences de nos collaboratrices et collaborateurs et à satisfaire les attentes de nos clients.

Il intègre le management de la qualité (ISO 9001), de l'environnement (ISO 14001), la sécurité et santé au travail (ISO 45001).

Les certifications de l'ISO sont l'expression de la réponse aux attentes de nos clients

Afin d'être conforme aux exigences des certifications ISO, Romande Energie a défini des objectifs concrets répondant aux attentes des clients. Le choix et le suivi d'indicateurs pertinents ainsi que la mise en place d'enquêtes de satisfaction à plusieurs étapes du cycle de vie des prestations délivrées, génèrent une qualité d'écoute qui se concrétise par l'amélioration et le développement de nouvelles offres de services.

Le système de management intégré certifié ISO sert de fil conducteur afin de maîtriser la mise en œuvre de la stratégie et son pilotage sur la base d'indicateurs d'efficacité et de performance.

Pour tous nos collaboratrices et collaborateurs, c'est une démarche transversale qui mobilise les équipes autour de l'amélioration continue. Notre système de management repose ainsi sur une culture forte de l'orientation client. Il vise au décloisonnement, à la compréhension par le personnel de l'importance de sa contribution et au développement d'interfaces entre les fonctions.

Une forte tradition d'excellence dans la gestion d'actifs

Forte d'une expérience confirmée dans la gestion des actifs de distribution du réseau électrique, l'Unité d'Affaires Réseaux est au bénéfice de la certification ISO 55001 pour son système de gestion d'actifs. Cette certification est un gage de qualité très apprécié par les clients et par les gestionnaires de réseaux de distribution interconnectés au réseau Romande Energie.



Marque Vaud Ambassadeur +

Depuis l'automne 2023, nous avons rejoint le label Vaud Ambassadeur, qui rassemble une communauté d'entreprises, de productrices, producteurs, entrepreneures et entrepreneurs vaudois. L'objectif: contribuer à l'attractivité de notre Canton grâce aux valeurs que nous incarnons.

Les institutions qui se sont vu décerner ce label ont toutes répondu à 23 critères, qui leur permettent de rayonner ensemble et d'arborer fièrement les couleurs de la marque VAUD. À travers ce label, nous incarnons l'excellence vaudoise et témoignons de notre profond engagement en faveur de la durabilité, de l'innovation et de l'excellence.



EFFITEC, une société du Groupe spécialisée dans l'inspection des installations électriques, accréditée ISO 17020.

Active depuis 2002, la société EFFITEC, société fille du Groupe, s'est structurée de manière impartiale et indépendante pour réaliser des inspections d'installations électriques. L'accréditation ISO 17020 n'est délivrée en Suisse que par le Service d'accréditation suisse (SAS), du Secrétariat à l'Economie (SECO).



EcoEntreprise

La norme ISO 26000 spécifie les lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale. Toutefois, cette norme n'est pas certifiable. En Suisse romande, le label «EcoEntreprise» comble ce manque. Le Groupe Romande Energie a intégré le développement durable et la responsabilité sociétale dans sa politique et dans ses pratiques opérationnelles depuis 2013.

Romande Energie est labellisée EcoEntreprise depuis 2016.

En 2023, le Groupe Romande Energie a atteint le prestigieux label «Excellence» du référentiel EcoEntreprise.



EcoVadis

La notation EcoVadis analyse et évalue les performances des entreprises dans les domaines clefs de la durabilité et de la responsabilité sociale des entreprises selon la norme ISO 26000, du Pacte mondial des Nations Unies et les exigences du GRI et plus précisément selon 4 axes: environnement, travail et les droits de l'homme, l'éthique et les achats responsables.

Dans le cadre de son évaluation, le Groupe est comparé à des organisations de taille, lieu géographique et de secteur similaire à son activité.

En août 2023, le Groupe Romande Energie a réalisé une évaluation EcoVadis et a obtenu un score de 59 points sur 100, atteignant ainsi le niveau «silver» en se positionnant dans la moyenne supérieure du même secteur d'activité.

Principes et définition des indicateurs spécifiques

Emissions Gaz à Effet de Serre (GES)

Les émissions de gaz à effet de serre sont déclarées conformément au protocole GHG. Les calculs sont effectués au début du mois de février pour les champs d'application 1, 2 et 3 de l'année précédente.

Le bilan de GES de Romande Energie considère l'ensemble des gaz à effet de serre sur un périmètre organisationnel couvrant toutes les entités dont Romande Energie possède à minima 50% des parts. La prise en compte des entités est basée sur la notion de contrôle financier (100% des émissions des entités sont prises en compte). En termes de périmètre opérationnel, les Scopes 1 et 2 sont entièrement couverts, mais certaines catégories du Scope 3 sont exclues pour diverses raisons: a) les actifs loués en amont et en aval, le traitement des produits vendus, les franchises et les investissements ne sont actuellement pas considérés comme pertinents, b) l'utilisation et la fin de vie des produits vendus ne sont pas inclus en raison du manque de données et d'une contribution estimée faible aux émissions totales. Ces exclusions sont revues tous les deux ans.

L'année de référence est fixée à 2020. Les bilans révisés sont publiés, à partir de 2024, dans le cas de modifications (provenant d'une correction d'erreur ou d'un changement méthodologique) induisant une variation supérieure à 5% dans l'un des scopes. La seule exception à cette règle est la révision des émissions de l'électricité vendue aux clients et à usage interne (liée à la composition finale des garanties d'origine), qui est, elle, publiée chaque année.

Les émissions du Scope 1 sont calculées à l'aide de données en unités physiques collectées dans l'entreprise. Les émissions du Scope 2 sont calculées en se basant sur l'acheminement de l'électricité. Les données utilisées pour le calcul des émissions du Scope 3 proviennent de diverses sources externes (gestion des déchets, gestion de la flotte de véhicules) ou interne (achats de biens et services, achats de garanties d'origine, vente d'électricité) ainsi que de estimations (pour les voyages d'affaires des employés ainsi que pour les transports amont des produits achetés et transports aval des déchets). Les facteurs d'émissions utilisés proviennent principalement d'ecoinvent ou de base de données publiques en dérivant. Le facteur d'émission de l'électricité résiduelle est celui publié par l'AIB. Les facteurs d'émissions en unité monétaire utilisés pour le calcul des achats de biens et services sont dérivés de facteurs publiés par l'Ademe.

Net Promotion Score Clients

Cet indicateur mesure la satisfaction de nos différents segments de clients sur notre zone de desserte: Particuliers, Entreprises, Collectivités et Communes, Prescripteurs.

Net Promotion Score Fournisseurs

Cet indicateur mesure la satisfaction de nos différents fournisseurs.

Net Promotion Score des collaboratrices et collaborateurs

En CDI chez Romande Energie SA, Romande Energie Services SA et Effitec SA à la date de lancement de la campagne annuelle en septembre 2023. Cet indicateur mesure la recommandation des collaborateurs et collaboratrices.

Accidents du travail

Accidents professionnels, au sens légal, ayant occasionné une absence de plus de 1 jour et non soumis aux exclusions décrites ci-après. Tous les collaborateurs engagés dans le Groupe Romande Energie sont concernés, ils sont calculés en nombre d'équivalents plein temps au 31 décembre 2023.

Les autres accidents sont analysés mais ne sont pas comptés dans l'indicateur. Les accidents inclus dans le calcul de l'indicateur sont:

- 1 arrêt de travail de moins d'un jour ne compte pas dans l'objectif.
- 1 arrêt de travail de plus d'un jour = 1 accident professionnel
- L'accident électrique entraîne un malus de -20%. Il est en plus soumis aux deux règles ci-dessus.
- Lorsque que 1 évènement conduit à blesser plusieurs collaborateurs, on comptera l'évènement, respectivement «1 cas de plus de 1 jour» et non pas plusieurs déclarations individuelles.
- Sont exclus:
 - Les accidents relatifs aux piqûres d'insectes, morsures d'animaux et tous autres événements découlant de notre environnement de travail (tiers) causant un accident imprévisible
 - Les accidents se produisant hors du poste de travail, respectivement hors de la zone de danger liée au rôle et ses activités (par ex. accident se produisant pendant la pause)
 - Les lésions corporelles semblables aux conséquences d'un accident, ne résultant pas d'une atteinte extraordinaire liée à un fait extérieur, mais pouvant être manifestement imputables à une maladie ou à des phénomènes dégénératifs tels que les troubles musculo-squelettiques (TMS)
 - Les accidents survenant chez des sociétés filles non intégrées, chez nos sous-traitants et nos temporaires (ils sont suivis séparément)
 - Les accidents de voiture.

Nombre total d'employés

Tous les collaborateurs sous contrat de travail des sociétés du périmètre (CDD et CDI), y compris les apprentis et les stagiaires, au 31.12. Sont exclus les membres du Conseil d'administration.

La liste des enjeux pertinents

En référence à l'élément d'information de la norme GRI 3, le processus d'identification vise à établir la liste «les impacts réels et potentiels, négatifs et positifs, sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les impacts sur les droits de l'homme, dans l'ensemble de ses activités et de ses relations d'affaires».

EBIT cumulé

Somme cumulée de l'EBIT publié dans le Rapport de gestion annuel depuis le 01.01.2021 jusqu'au bouclage annuel actuel.

Price to book

Le «Price to Book Ratio» correspond à la division de la valeur de marché de l'action REHN par les capitaux propres par action (en CHF) publiés dans le Rapport de gestion annuel.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

Au Conseil d'Administration de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 19 avril 2024

Rapport de l'auditeur indépendant sur une sélection d'indicateurs clés de performance du Rapport de Durabilité 2023 de Romande Energie Holding SA

Nous avons été mandatés par Romande Energie Holding SA et ses filiales consolidées (Groupe Romande Energie) afin de fournir une assurance limitée en lien avec la vérification de certains indicateurs clés de performance communiqués dans le Rapport de Durabilité 2023 et indiqués par l'usage du sigle  (pages 62, 82, 94) (indicateurs clés de performance) pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Nos travaux se limitent au périmètre de mission décrit dans le paragraphe précédent. Par conséquent, nous n'exprimons pas de conclusion sur les autres informations incluses dans le rapport.

Critères

Romande Energie Holding SA a défini comme déterminants les critères suivants (critères applicables) :

- ▶ Méthodologie du Groupe Romande Energie & Net Promoter Score (page 110) ;
- ▶ Normes GRI (Global Reporting Initiative) de reporting de développement durable.

Un résumé de ces normes est présenté sur le site GRI. Nous considérons que ces critères applicables constituent une base appropriée pour l'exécution de notre mandat pour obtenir une assurance limitée.

Responsabilité du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable de la sélection des critères applicables ainsi que de la saisie et de la publication des indicateurs clés de performance conformément à ceux-ci. Cette responsabilité comprend l'organisation, la mise en place et le maintien de contrôles internes adéquats relatifs à l'établissement des informations afin que celles-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non, résultant de fraudes ou d'erreurs.

Indépendance et assurance qualité

Nous nous sommes conformés aux dispositions de l'*International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards)* de l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code IESBA) qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre entreprise applique International Standard on Quality Management 1, qui exige que nous concevions, mettions en place et faisons fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures visant au respect des règles d'éthique, des normes professionnelles ainsi que des exigences légales et réglementaires applicables.





Responsabilités de l'auditeur

Il nous incombe d'exécuter une mission d'assurance et d'exprimer une conclusion sur les informations mentionnées ci-dessus sur la base des éléments probants recueillis. Nous avons réalisé notre mission conformément à la norme *Assurance Engagements Other than Audits or Reviews of Historical Financial Information* (ISAE 3000 Revised) issue de l'International Standard on Assurance Engagements 3000 (Revised). Cette norme requiert que nous planifions et réalisons la mission de façon à pouvoir constater avec une assurance limitée que les indicateurs clés de performance ne comportent pas d'anomalies significatives, résultant de fraudes ou d'erreurs.

Nos procédures

En tenant compte des considérations sur le risque et le caractère significatif, nous avons réalisé des procédures d'audit afin de recueillir des éléments probants adéquats et suffisants. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur indépendant, y compris l'évaluation du risque d'anomalies significatives des indicateurs clés de performance mentionnés ci-dessus. Les procédures d'audit réalisées lors d'une mission d'assurance limitée varient quant à leur nature et leurs phases d'exécution et sont moindres que lors d'une assurance raisonnable. Par conséquent, le niveau d'assurance obtenu dans le cadre d'une mission d'assurance visant à obtenir une assurance limitée est considérablement inférieur à celui obtenu lors d'une mission d'assurance raisonnable.

Même si l'efficacité des contrôles internes est considérée lors du choix de la nature et de la portée de nos procédures d'audit, notre mission d'assurance n'est pas conçue pour fournir une assurance sur les contrôles internes. Nos procédures ne comprennent pas de contrôles ou de procédures liées à la vérification de la consolidation des données ou de leur calcul par les systèmes informatiques.

La quantification des gaz à effet de serre est soumise à des incertitudes dues à d'insuffisantes connaissances scientifiques actuelles pour déterminer les facteurs d'émissions ainsi que l'utilisation d'estimations dans le processus de calcul des émissions des gaz à effet de serre.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons notamment effectué les procédures d'audit suivantes :

- ▶ Évaluation de la pertinence des critères applicables utilisés et de leur application cohérente
- ▶ Entretiens avec le personnel compétent pour comprendre le processus de gestion et de reporting, y compris la stratégie, les principes et la gestion de la durabilité
- ▶ Entretiens avec des employés clés du Groupe Romande Energie, y compris les prestataires externes (pour l'indicateur des gaz à effet de serre), afin d'évaluer le processus de réalisation du rapport non-financier, y compris les processus de collecte, de consolidation et de reporting des indicateurs clés de performance
- ▶ Examen de l'application correcte des critères de calcul mentionnés dans la méthodologie des critères applicables
- ▶ Procédures analytiques et plausibilisation des informations non-financières
- ▶ Identification et examen des hypothèses utilisées pour les calculs effectués
- ▶ Tests, sur la base d'échantillons, de la documentation pertinente pour examiner l'exactitude des données

Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et appropriée pour former notre conclusion.



Conclusion

Sur la base des procédures d'audits réalisées et des éléments probants recueillis, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les indicateurs clés de performance présentés dans le Rapport de Durabilité 2023 et indiqués par l'usage du sigle  pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 n'ont pas été établis en conformité avec les critères applicables sur tous les points importants.

Ernst & Young SA



Karine Badertscher
Chamoso
(Qualified Signature)



Miriel Steudler
(Qualified Signature)

Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)

Index GRI

Romande Energie a communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en référence aux normes GRI.

Norme GRI: 2021	Éléments d'information	Motifs d'omission	Numéro de page
GRI 1	Fondation (2021)		
GRI 2	Informations générales (2021)		
2-1	Détails sur l'organisation		p.14, p.67
2-2	Entités incluses dans l'organisation aux fins du Rapport de durabilité		p.60
2-3	Période de reporting, fréquence et point de contact		p.67, p. 68
2-4	Resoumissions d'informations		p.68
2-5	Vérification externe		p.68
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Information non disponible	
2-7	Employés		p.62, p.94
2-8	Travailleurs autres que les employés		p.94
2-9	Structure de gouvernance et composition		p.23, p.36
2-10	Nomination et sélection de l'organe de gouvernance le plus haut placé		p.30
2-11	Directeur de l'organe de gouvernance le plus haut placé		p.7, p.26
2-12	Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts		p.108
2-13	Délégation de la responsabilité dans la gestion des impacts		p.108
2-14	Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans le Rapport de durabilité		p.68, p.70
2-15	Conflits d'intérêt		p.30, p.65
2-16	Communication des situations critiques		p.31, p.65
2-17	Connaissance collective de l'organe de gouvernance le plus haut placé		p.108
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus haut placé		p.32, p.65
2-19	Politique de rémunération		p.49, p.93
2-20	Processus de fixation de la rémunération		p.50, p.93
2-21	Ratio de la rémunération totale annuelle		p.49, p.50
2-22	État des lieux de la stratégie de développement durable		p.60, p.67
2-23	Engagements politiques		p.65
2-24	Intégration des engagements politiques		p.65
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs		p.33, p.65, p.75
2-26	Mécanismes pour demander conseil et soulever des préoccupations		p.66
2-27	Respect des lois et des règlements		p.65, p.85, p.102
2-28	Adhésion à des associations		p.101
2-29	Engagement des parties prenantes		p.68
2-30	Accords de négociation collective		p.102
GRI 3	Thèmes pertinents (2021)		
3-1	Processus de détermination des enjeux matériels		p.68, p.69, p.70
3-2	Liste des enjeux matériels		p.69, p.70
3-3	Gestion des enjeux matériels	p.68, p.70, p.72, p.75, p.80, p.84, p.90	
Enjeu matériel	Investissements dans les énergies renouvelables		
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat		p.75
Enjeu matériel	Contribution au développement du tissu économique local		
203-2	Impacts économiques indirects significatifs		p.100, p.105
Enjeu matériel	Conformité environnementale		
2-27	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales		p.85
Enjeu matériel	Conformité à la réglementation sociale		
2-27	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques		p.102
Enjeu matériel	Gestion rentable des ressources énergétiques		
Enjeu matériel	Impact sur la biodiversité		
304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	Information non disponible	
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité		p.79, p.88, p.90
304-3	Habitats protégés ou restaurés		p.79, p.86, p.90
304-4	Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations	Information non disponible	
Enjeu matériel	Réduction de l'empreinte carbone		
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique		p.80
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation		p.84

Norme GRI: 2021	Éléments d'information	Motifs d'omission	Numéro de page
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation		p.84
302-3	Intensité énergétique	Information non disponible	
302-4	Réduction de la consommation énergétique		p.78
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services		p.89, p.90
305-1	Émissions directes de GES (Champ d'application 1)		p.62, p.82, p.84
305-2	Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)		p.62, p.82, p.84
305-3	Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)		p.62, p.82, p.84
305-4	Intensité des émissions de GES		p.62, p.84
305-5	Réduction des émissions de GES		p.81, p.91
305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)		p.84
305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives		p.84
Enjeu matériel	Transparence sur le bilan de gaz à effet de serre		
305-1	Émissions directes de GES (Champ d'application 1)		p.62, p.84
305-2	Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)		p.62, p.84
305-3	Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)		p.62, p.84
Enjeu matériel	Actions en faveur de l'environnement (par exemple, puits de carbone)		
305-5	Réduction des émissions de GES		p.81, p.91
Enjeu matériel	Gestion des déchets et recyclage		
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume		p.85
301-2	Matières recyclées utilisées	Information non disponible	
301-3	Produits et matériaux d'emballage utilisés		p.85
306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets		p.85
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets		p.85
306-3	Déchets générés		p.85
306-4	Déchets non destinés à l'élimination		p.85
306-5	Déchets destinés à l'élimination		p.85
Enjeu matériel	Santé et Sécurité au travail		
403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail		p.98
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables		p.98
403-3	Services de santé au travail		p.98
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail		p.98
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail		p.98
403-6	Promotion de la santé des travailleurs		p.98
403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires		p.98
403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail		p.98
403-9	Accidents du travail		p.98
403-10	Maladies professionnelles	Information non disponible	
Enjeu matériel	Formation du personnel		
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé		p.103
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition		p.103
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière		p.103
Enjeu matériel	Politique d'égalité salariale		
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés		p.94, p.96
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes		p.96
Enjeu matériel	Protection et sécurité des données		
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients		p.77